

Une autre vie s'invente ici

25 ans d'Observatoires Photographiques du Paysage

Acquis et perspectives d'un outil de suivi
et d'accompagnement des politiques paysagères
dans les Parcs naturels régionaux



ACTES

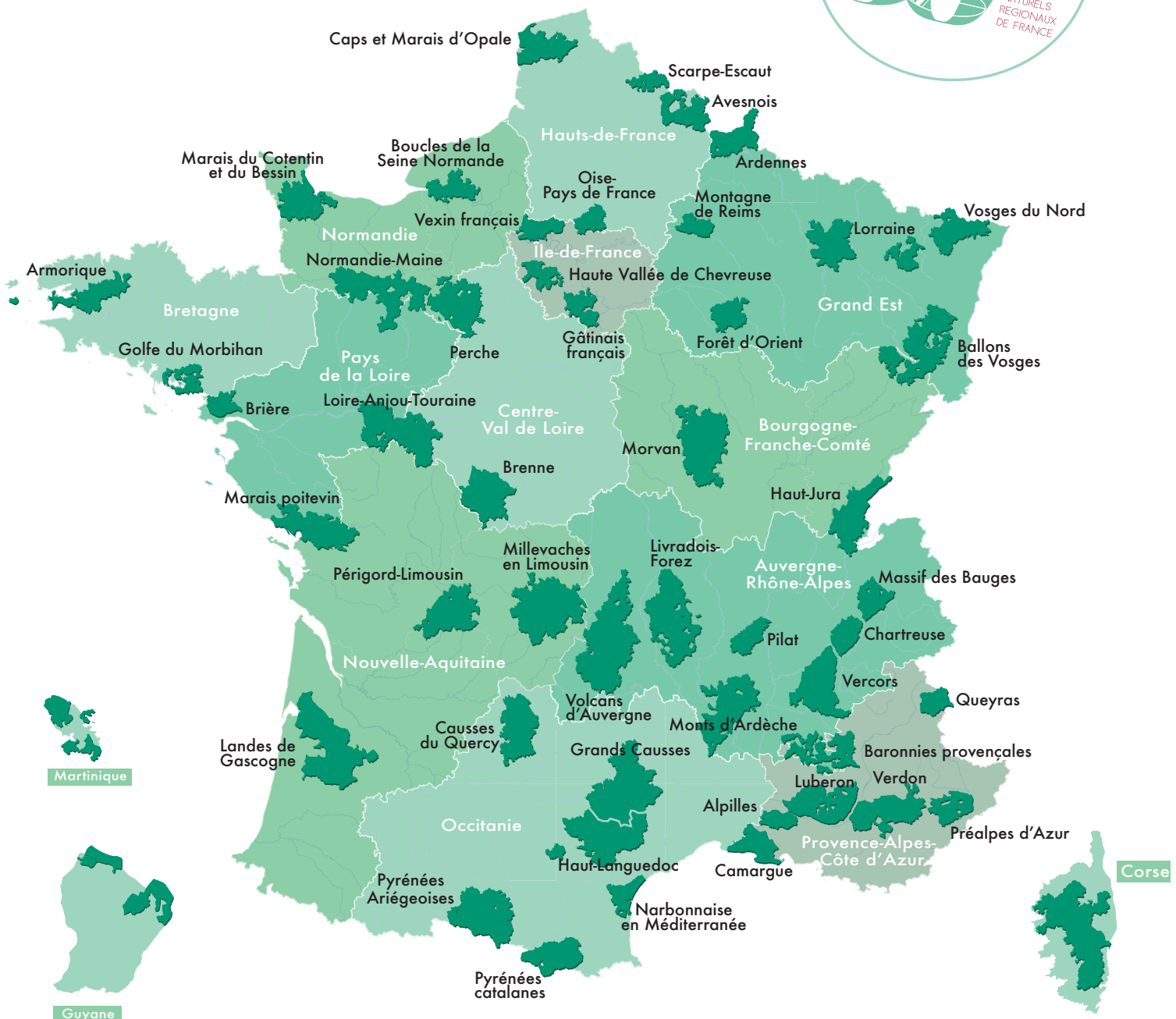
Juillet 2017

de la rencontre
du 20 décembre 2016



Une autre vie s'invente ici

51 Parcs naturels régionaux de France





Observatoire Photographique du Paysage du Parc du Haut-Languedoc : 2013, 2015.



S O M M A I R E

Ouverture	P6
Les actions croisées du ministère chargé de l'environnement et des Parcs naturels régionaux en matière d'Observatoires Photographiques du Paysage : éléments de rappel et d'actualité	P8
Les Observatoires Photographiques du Paysage dans les Parcs naturels régionaux : un outil de connaissance et d'animation partagé	P16
Projet de film sur les Observatoires Photographiques du Paysage : une démarche artistique forte et une contribution essentielle à la sensibilisation et à la prise de conscience des acteurs du territoire	P20

Vers une quarantaine d'observatoires photographiques dans les Parcs naturel régionaux	P24
Co-construire le visage de la ruralité de demain ? Structurer une démarche de projet avec l'Observatoire Photographique du Paysage du Parc des Vosges du Nord	P26
L'Observatoire Photographique du Paysage du Pays de Saint-Brieuc : outil de connaissance et d'évaluation du SCoT	P30
L'Observatoire Photographique du Paysage de la Forêt de Saoû : une démarche d'observation appliquée à un espace naturel singulier	P34
Donner tout son temps "au temps long" pour dessiner les 25 prochaines années des Observatoires Photographiques du Paysage	P38
Liste des participants	P40

Un outil de connaissance et de compréhension de l'évolution du paysage

Hélène Fernandez,
Sous-directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie
Direction générale des patrimoines
ministère de la Culture et de la Communication

En introduction à cette journée d'échanges, il est important de rappeler l'importance pour le ministère de la Culture et de la Communication d'accueillir une nouvelle rencontre organisée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. En effet, la culture est un des piliers des Parcs naturels régionaux, leur spécificité territoriale étant due aussi bien à leur patrimoine naturel qu'à leur patrimoine culturel, à leur histoire et leur identité. C'est pour cela que le ministère de la Culture et de la Communication a initié un partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, qui se concrétise sous la forme d'une convention triennale régulièrement reconduite depuis de nombreuses années. Cette convention a vocation à apporter une visibilité à la politique culturelle en milieu rural, à travers la spécificité des territoires d'avant-garde que sont les Parcs naturels régionaux.

La Sous-direction travaille notamment avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, sur le sujet de la qualité du cadre de vie, qui s'est concrétisé en 2014, par le cofinancement d'une étude sur les Observatoires Photographiques du Paysage dans les Parcs naturels régionaux. En effet, les observatoires photographiques, outre qu'ils sont un outil d'aide à la décision pour les politiques d'aménagement de l'espace, sont également un outil de connaissance et de compréhension de l'évolution

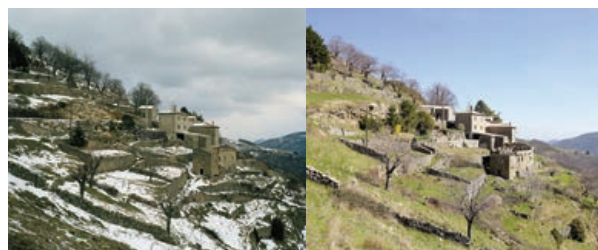
du paysage et d'appropriation de leur cadre de vie par l'ensemble des acteurs et habitants d'un territoire. D'autre part, le ministère de la Culture et de la Communication porte une attention particulière à la photographie, en tant qu'art de la représentation.

Différents sujets importants pour les paysages ruraux portés par le ministère de la Culture et de la Communication, en application de la *Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine*, ouvrent de nouvelles perspectives de travaux avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, pour les années à venir. Ces dispositions sont des traductions de mesures de la stratégie nationale pour l'architecture, annoncée par la ministre en octobre 2015, et concernent l'architecture du quotidien à travers le marché de la maison individuelle :

- l'abaissement du seuil de recours obligatoire à l'architecte à 150 m² pour l'habitat privé ;
- les permis d'aménager les lotissements, pour lesquels il sera désormais nécessaire de recourir aux compétences en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour en établir le projet architectural, paysager et environnemental au-dessus d'un seuil de 2.500 m².

Une autre disposition de la loi concerne la relance de l'expérimentation, en permettant une dérogation à certaines règles de construction pour des programmes d'équipements publics ou de logements sociaux.

Les Parcs naturels régionaux constituent dans ce cadre des terrains d'observation de l'évolution des pratiques particulièrement intéressants à valoriser.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : 2005, 2014.

Le paysage, un élément incontournable au projet de territoire et mobilisateur des acteurs locaux

**Pierre Weick,
Directeur de la Fédération
des Parcs naturels régionaux de France**

Pierre Weick remercie le ministère de la Culture et de la Communication de l'accueil pour cette nouvelle journée d'échange et pour sa participation, dans le cadre d'une convention pluriannuelle, aux activités de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Il remercie également, le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, partenaire majeur dans l'ensemble des actions que celle-ci entreprend.

Le paysage, notion essentielle pour les Parcs naturels régionaux, constitue un support de réflexion aux projets de territoire. Il permet aussi une approche pour mobiliser l'ensemble des acteurs sur les questions relatives à l'évolution de leur cadre de vie.

À la croisée des multiples politiques locales s'appliquant sur les territoires, il favorise la mise en œuvre d'une démarche transversale et pluridisciplinaire concernant les questionnements rencontrés en matière d'aménagement et de développement.

Les Parcs naturels régionaux ont souhaité réinvestir cette question autour de laquelle ils se mobilisent depuis de nombreuses années. Il est à ce titre important de rappeler que la *Loi paysage* de 1993, constitue le premier texte législatif ayant donné un cadre aux Parcs naturels régionaux dans le *Code de l'environnement*, après que ceux-ci aient été créés par un décret datant de 1967. L'année 2017 qui constituera un temps fort, puisque les Parcs naturels régionaux fêteront leurs 50 ans, sera l'occasion de réaliser un bilan, notamment sur la question du paysage. Celle-ci semble avoir été quelque peu délaissée ces dernières années, notamment dans le *Grenelle de l'Environnement*, où la biodiversité a beaucoup été citée. Il paraît dès lors nécessaire que le paysage puisse être remis en avant dans la mesure où il constitue une entrée favorisant le dialogue et la transdisciplinarité de l'approche. Il faut d'ailleurs se féliciter que la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Ségolène Royale ait relancé il y a deux ans, une véritable politique nationale en faveur du paysage, dans laquelle les Parcs naturels régionaux sont fortement impliqués, et à laquelle aujourd'hui encore, ils continuent de se consacrer.

Il faut également se féliciter que dans la *Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* de 2016, le terme « Paysage » y figure maintenant dans un chapitre spécifique.

Les Parcs naturels régionaux ont d'ailleurs trouvé en cette loi différents éléments permettant de les conforter et de les engager à définir au sein de leurs chartes des objectifs de qualité paysagère, tel que le chapitre présent dans la loi le prévoit.

Les Parcs naturels régionaux possèdent en outre une longue histoire autour des Observatoires Photographiques du Paysage.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France, depuis plus de trois ans, a engagé un travail sur cette question, dans une optique d'échange et de partage de pratiques en inter-réseau.

Pour les Parcs naturels régionaux, l'Observatoire Photographique du Paysage constitue un outil de suivi permettant de mobiliser dans les territoires, les acteurs sur la façon dont ils perçoivent ces évolutions et la manière dont les paysages peuvent être construits et reconstruits. Il s'agit également d'un outil d'aide à la décision pour les élus notamment en matière d'urbanisme et de planification urbaine, et plus particulièrement pour les SCoT et les PLU.

L'Observatoire Photographique du Paysage favorise également la mise en place d'une réflexion relative à la construction de l'avenir de notre paysage. La participation citoyenne des acteurs locaux en ce sens, s'avère essentielle dans ce travail. Pour la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, il paraît donc important que ces territoires et le regard porté par leurs acteurs sur leurs paysages, puissent faire l'objet d'une écoute attentive de la part des porteurs du cadre national.

Cette journée est organisée en plusieurs temps de présentation.

La première, exposée par Julien Transy du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, traitera du cadre national et de son articulation avec d'autres démarches. Nicolas Sanaa en charge de cette thématique, procèdera ensuite une restitution du travail engagé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France sur les observatoires depuis trois ans. Ces deux contributions seront suivies d'une projection extraite du projet de film documentaire, réalisé par Daniel Quesney et Philippe Harel réalisé à l'occasion des 25 ans de l'OPNP. Trois démarches d'Observatoires Photographiques du Paysage conduites par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, le Pays de Saint-Brieuc et le Département de la Drôme pour l'Espace Naturel Sensible de la forêt de Saoû, seront également proposées. Elles s'accompagneront d'échanges pour permettre de réfléchir aux perspectives à donner, en vue d'une meilleure appropriation de cet outil dans les territoires.

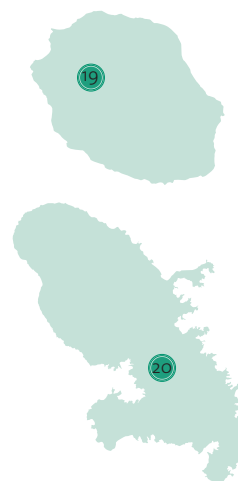
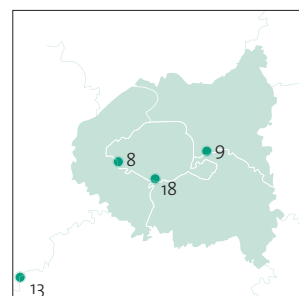
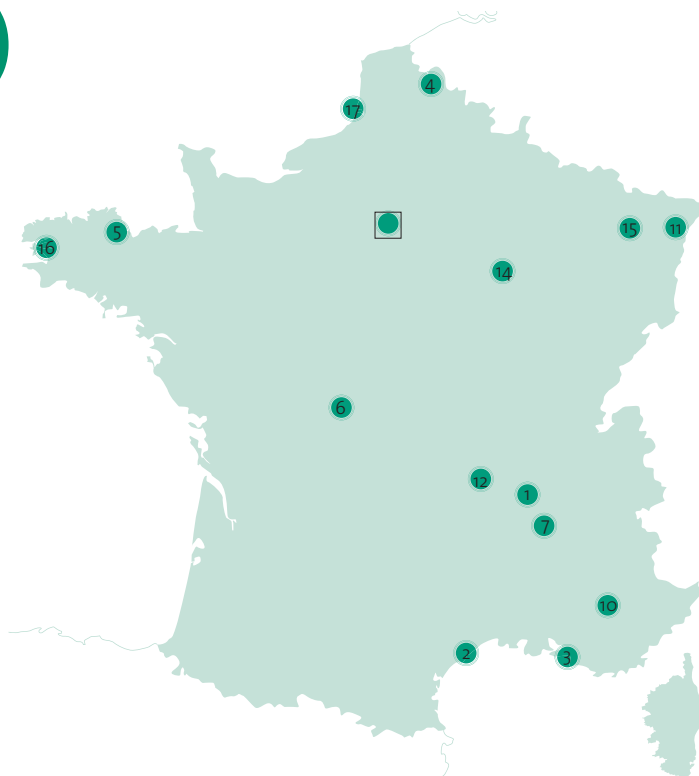
François Letourneux, Grand témoin de cette journée aura l'occasion de présenter son ouvrage, intitulé « Mouvement des lieux, petites histoires de paysage ».

Les actions croisées du ministère chargé de l'environnement et des Parcs naturels régionaux en matière d'Observatoires Photographiques du Paysage : éléments de rappel et d'actualité

Julien Transy, Chargé de mission paysage
ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.
Courriel : julien.transy@developpement-durable.gouv.fr



L'Observatoire en chiffres



Les 20 itinéraires de l'Observatoire Photographique National du Paysage

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| 01- Parc naturel régional du Pilat | 11- Parc naturel régional des Vosges du Nord |
| 02- Département de l'Hérault | 12- Parc naturel régional du Livradois-Forez |
| 03- Plateau de l'Arbois | 13- Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse |
| 04- Région Nord-Pas-de Calais | 14- Parc naturel régional de la Forêt d'Orient |
| 05- Côtes d'Armor | 15- Friches industrielles de Lorraine |
| 06- Canton de Saint-Benoît-du-Sault | 16- Parc naturel régional d'Armorique |
| 07- Environs de Valence | 17- Picardie Maritime |
| 08- Hauts-de-Seine | 18- Banlieue de Paris |
| 09- Ville de Montreuil | 19- Île de la Réunion |
| 10- Vallées des Duyes et de la Bléone | 20- Martinique |



Observatoire Photographique du Paysage de la Vallée des Duyes et de la Bléone (Itinéraire 10). Mirabeau. Les Thumins : 1996, 1998, 2002.

Une démarche d'observation du territoire inscrite dans un contexte national en mutation

Afin de pouvoir appréhender le sens des actions conduites par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer ainsi que leur articulation avec les réflexions engagées par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, il convient de les inscrire dans un historique prenant pour point de départ la naissance de l'Observatoire Photographique National des Paysages (OPNP).

Conçu il y a 25 ans par le ministère en charge de l'environnement, cet outil tant singulier que pluriel est aujourd'hui composé de 20 itinéraires photographiques, dont près d'un tiers sont établis dans les territoires de Parcs. Il est à souligner que le premier de ces itinéraires nationaux a été créé dans le Parc naturel régional du Pilat.

Ce constat témoigne du caractère véritablement essentiel et originel des interactions entre ministère de l'environnement et Parcs naturels régionaux : leur capacité d'ingénierie, qui en a fait, dès l'origine, des interlocuteurs et des partenaires privilégiés sur le sujet, a pu faciliter l'inscription de la démarche dans la durée.

Parallèlement aux partenaires locaux, le positionnement du ministère a évolué depuis les années 1990, marquées par une gouvernance nationale alors très formalisée, qui n'existe plus sous cette forme aujourd'hui. Cette évolution organisationnelle, que de nombreux facteurs peuvent expliquer, doit être aussi analysée à la lumière des deux tendances structurelles majeures, que sont la décentralisation et la déconcentration qui, au-delà de l'OPNP, des politiques paysagères et indépendamment même de l'ensemble des autres facteurs, se sont renforcés depuis 25 ans.

Depuis 2008, les premiers interlocuteurs des partenaires locaux, s'agissant des itinéraires nationaux toujours actifs, sont ainsi les DREAL.

Un support à la valorisation des itinéraires historiques de l'Observatoire Photographique National du Paysage

La gestion déconcentrée des itinéraires photographiques nationaux, la diversité de leur statut (partenaires impliqués, problématiques associées, degré d'activité à ce jour...) n'empêche pas le niveau central (Bureau des paysages du ministère de l'environnement) d'œuvrer pour faire exister l'OPNP comme un objet homogène, possédant une singularité, une cohérence et une identité propres, au-delà de la somme des itinéraires qui le composent.

Une manière de donner corps à cette idée a consisté en la mise en place, à partir de 2014, d'une photothèque permettant de rendre accessible au grand public l'important fonds photographique constitué depuis la création de l'OPNP. Même si l'Observatoire n'est en aucun cas réductible à ce seul fonds, le choix a été fait ici de privilégier avant tout le médium et le matériau photographique (par rapport à la dimension textuelle ou contextuelle), pour ne pas orienter et enfermer l'œil de l'observateur dans un régime de lecture spécifique. Cette présentation volontairement épurée apparaît finalement de nature à révéler toute la richesse de l'observatoire en tant qu'objet culturel, tant dans la diversité des paysages photographiés que dans celle de leurs perceptions et de leurs représentations.

Le chantier relatif à cette photothèque reste ouvert, autant du point de vue de son ergonomie (développement de nouvelles fonctionnalités afin de rendre la navigation



Observatoire Photographique du Paysage des Côtes d'Armor (Itinéraire 5). Saint-Cast-le-Guildo - Plage de Pen Guen - RD 8 : 1998, 1999, 2000, 2002, 2003, 2005, 2007, 2008, 2009.



Observatoire Photographique du Paysage des Côtes d'Armor (Itinéraire 5). Lézardrieux - RD 786 Kergrist : 1995, 2000, 2001, 2003, 2004, 2005, 2006, 2008, 2009.

plus intuitive) que du point de vue de la mise à jour du corpus photographique, sur la base des campagnes de reconduction non encore intégrées. Il est d'ailleurs envisagé que soient désignés des référents par itinéraire, pour permettre à l'avenir une alimentation régulière de la photothèque, afin qu'elle offre un reflet le plus fidèle possible de l'activité des différents itinéraires.

De l'OPNP à la méthode nationale

En 2008, le ministère publie une méthode relative à la création et à la gestion d'itinéraires photographiques, à la suite de plusieurs groupes de travail auxquels ont notamment été associés plusieurs représentants de Parcs. Cette publication intervient à une date à laquelle l'OPNP a quasiment atteint la taille qui est aujourd'hui encore la sienne. Il est ainsi permis de considérer qu'elle s'adresse aussi, voire avant tout, aux acteurs désireux de s'engager de leur propre initiative dans la démarche, afin que le développement d'autres observatoires sur le territoire national s'opère à partir d'une méthodologie partagée.

Il n'est pas inutile, au regard des discussions parfois engendrées par cette méthode nationale, d'y revenir afin d'identifier ce qui relève de différences d'appréciation de fond, légitimes en soi, d'incompréhensions ou de malentendus. Parmi les nombreux points susceptibles d'être évoqués sous cet angle, deux peuvent être ici développés :

La place du photographe : peut-être y a-t-il, sur cette question très souvent abordée, y compris lors des journées organisées par la Fédération à l'automne 2015, la persistance d'une vision tenant au discours originel du ministère sur le sujet, qui ne transparait plus dans le document de 2008 : on est ainsi passé d'une hypothèse, à considérer comme telle, de « carte blanche » laissée au photographe en amont de la création de l'OPNP, à un principe de « rencontre entre un projet de territoire porté par un maître d'ouvrage public et le projet artistique d'un photographe », posé dans le document de 2008. Le comité de pilotage, dont la mise en place et l'inscription dans la durée constitue une recommandation forte de la méthodologie nationale, représente le lieu propice à la fusion de deux projets.

Au regard des interrogations soulevées dans l'étude portant sur les Observatoires Photographiques du Paysage dans les Parcs naturels régionaux, l'itinéraire initial en tant qu'élément « figé » et ne pouvant évoluer en aucune circonstance constitue l'autre sujet paraissant nécessaire à déconstruire concernant la méthode nationale. En effet, bien qu'il soit clairement précisé que la pertinence de la démarche réside notamment dans la capacité à effectuer des comparaisons dans la durée, différentes situations pouvant amener à modifier des points de vue ont aussi été

prises en compte dans la méthode. L'apparition d'un nouveau contexte, telle que la modification des périmètres de Parcs, a notamment été citée, de même que le souhait formulé par la maîtrise d'ouvrage de procéder à l'observation de nouvelles problématiques (ce qui fait bien écho à certaines préoccupations actuelles de Parcs).

L'exemple de l'Observatoire Photographique du Paysage de la Picardie Maritime témoigne du fait que cette souplesse offerte par la méthode ne s'avère pas uniquement théorique. Géré par la DREAL des Hauts-de-France, cet itinéraire national a fait l'objet en 2015 d'une évolution au niveau de certains de ses points de vue. Cette décision prise en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés est intervenue au terme d'un important travail d'analyse de l'ensemble des photos accumulées depuis 15 ans. Elle s'est traduite par l'intégration de points de vue secondaires dans le corpus principal. Au-delà du seul enjeu de modification de l'itinéraire initial, cette approche conduite par Isaline Soler, élève ingénieur paysagiste en stage au sein de la DREAL, peut surtout venir nourrir la réflexion au sujet de l'analyse des fonds photographiques des différents observatoires.

Et au-delà ...

Le ministère a aujourd'hui élargi son attention à d'autres observatoires que ceux revendiquant le strict respect de la méthode dite nationale, comme en témoignent les études



Observatoire Photographique du Paysage du Canton de Saint-Benoît-du-Sault (Itinéraire 6). Vigoux - Peupliers et tour Télécom : 1994, 1998.

conduites par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en 2014 et le Réseau des Grands Sites de France en 2015-2016, auxquelles le ministère a participé et qu'il a soutenu financièrement : ces études portent ainsi sur l'intégralité des OPP recensés sur ces territoires, toutes méthodes confondues.

L'autre illustration de l'attention portée par le ministère au phénomène de diversification des approches d'Observatoires Photographiques du Paysage a résidé dans le soutien à l'organisation d'un recensement de l'ensemble des initiatives pouvant s'apparenter à une logique d'Observatoire Photographique du Paysage. Ce travail, qui se voulait le plus exhaustif possible (et s'est donc appuyé sur une définition aussi large que possible des OPP), a conduit à mettre en évidence plus d'une centaine de démarches. Certaines d'entre-elles ne reposant pas sur un système de mise en réseau (comme ce peut être le cas des Parcs naturels régionaux ou des Grands Sites), le ministère a donc souhaité créer les conditions d'une mise en réseau. Cela s'est notamment traduit par la création d'un extranet dont l'objet n'est pas, à la différence de la photothèque TERRA, la visualisation de séries photographiques, mais la mise à disposition d'analyses, de ressources documentaires et de retours d'expériences, et ce au-delà du seul OPNP, pour accorder un espace aux autres pratiques d'observatoires.

Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer souhaite par ailleurs rappeler que l'encouragement à tisser des liens en inter-réseau n'empêche pas pour autant la poursuite d'échanges internes au sein de chaque famille d'observatoires. Pour exemple, le Bureau des Paysages anime un Club des Plans de paysage, qui dispose de son propre extranet, sur lequel des fiches descriptives se rapportant à chaque Plan peuvent être consultées. Il projette de reproduire ce principe pour chacun des OPP recensés, en l'adaptant aux spécificités de l'outil. Des rubriques seront définies, à partir d'un cadre commun, afin de pouvoir révéler la pluralité des démarches conduites, en facilitant la comparaison entre les différentes structures et approches, indépendamment de leur famille d'appartenance respective. Pour ce faire, il a notamment engagé un travail conjoint avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de

France, qui dans le cadre de la création de son Réseau Social d'Entreprise a mené une réflexion similaire pouvant alors permettre de formaliser des informations spécifiques à ses Observatoires Photographiques du Paysage. Ces deux démarches, à même de se nourrir mutuellement, justifient ce travail commun qui sera poursuivi durant l'année 2017.

De la rétrospective à la prospective

Parmi les autres actions récemment engagées et amenées à se poursuivre au cours de l'année 2017, il est à citer le soutien apporté par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer au projet de film documentaire porté par Philippe Harel et Daniel Quesney, auquel la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a également apporté sa contribution. Le Bureau des Paysages a aussi souhaité s'appuyer sur les 25 années de l'Observatoire Photographique National des Paysages en organisant un temps de rencontre en juin 2016. Cette date anniversaire a également servi de support à un projet d'ouvrage qui devrait voir le jour en fin d'année 2017. Bien que l'Observatoire Photographique National des Paysages en constitue le point d'origine et le cœur légitime, il a été souhaité que cet ouvrage puisse être ouvert à d'autres approches. Outre leur importante connaissance historique de l'Observatoire Photographique National des Paysages et de ses principes fondateurs, les auteurs (Frédérique Mocquet, Daniel Quesney et Jac Fol) ont été retenus pour l'intention ressortant de leur proposition, de présenter l'observatoire en tant que programme opérationnel actif. Un mode d'emploi pédagogique à destination des territoires souhaitant s'engager dans la démarche sera d'ailleurs également proposé dans ce cadre.

En conclusion, l'évolution constatée au cours des 25 dernières années pourrait laisser à penser que nous serions passés d'un ministère pourvoyeur de financements, créateur de doctrine et d'observatoires à un ministère « médiateur », organisant et facilitant le transfert d'expériences d'une catégorie d'acteurs à l'autre, y compris en travaillant aujourd'hui à valoriser sa propre histoire et ses propres



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (Itinéraire 14). Montangon - D200, rue du Poirier : 1997, 2003, 2004.



Observatoire Photographique du Paysage de la Vallée des Duyes et de la Bléone (Itinéraire 10). "Thoard. "" la bergerie du Loup " : 1997, 1998 et 2002.



Observatoire Photographique du Paysage de la Vallée des Duyes et de la Bléone (Itinéraire 10). Vallée de la Durance entre Mées et Château-Arnoux : 1997, 1998, 2002.



Observatoire Photographique du Paysage de la Vallée des Duyes et de la Bléone (Itinéraire 10). "Les Hautes-Duyes. Saint-Estève. "Champ de Durand" : 1997, 1999 et 2003.



Observatoire Photographique du Paysage de la Vallée des Duyes et de la Bléone (Itinéraire 10). Thoard. Ferme le Bihan. Les Altaux. Le Thoron : 1997, 1998, 2002.



Observatoire Photographique du Paysage de la Vallée des Duyes et de la Bléone (Itinéraire 10). Le Castellard-Melan. Col de Fontbelle : 1997, 1999, 2003.



Observatoire Photographique du Paysage du Canton de Saint-Benoît-du-Sault (Itinéraire 6). Chaillac - Campagne : 1996, 2008.

actions antérieures. Le fait de mettre l'accent sur ce changement de posture (qui est effectivement le phénomène le plus notable) conduit cependant le Bureau des paysages

lui-même à minorer la question du soutien financier qui perdure pourtant aujourd'hui encore. Bien que cette dimension soit peut-être moins visible et lisible que par le passé (le budget n'étant plus centralisé et dédié à la création de nouveaux itinéraires nationaux, mais partagé entre l'administration centrale et les directions régionales), les crédits mobilisés concourent aujourd'hui encore au financement des campagnes de reconduction photographique d'itinéraires nationaux, à la pérennisation de différents itinéraires locaux, et peuvent même contribuer au soutien de nouvelles démarches d'observatoires venant s'inscrire dans une stratégie territoriale.

Enfin, pour aussi importantes qu'elles soient, les questions de méthodes sur lesquelles se sont longtemps focalisés les débats ne doivent pas occulter la réflexion concernant les objectifs assignés à l'Observatoire Photographique du Paysage dès 1989 : leur mise en perspective avec certains extraits de textes plus récents (Convention européenne du paysage de 2000 ou, plus récemment encore, *Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* d'août 2016) en confirme la grande actualité. Une nouvelle série d'actions croisées entre le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pourrait d'ailleurs consister à mettre en lumière les territoires souhaitant expérimenter un rapprochement entre Observatoire Photographique du Paysage et objectifs de qualité paysagère. Les échanges de cette journée pourraient permettre d'engager les premières perspectives en ce sens.



CE QUE LA FÉDÉRATION EN RETIENT

- Un partenariat pérenne entre ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer et Fédération des Parcs naturels régionaux concernant ce thème des Observatoires Photographiques du Paysage ;
- Un changement de posture de l'État sur cet outil, lié à l'évolution du contexte national en matière de déconcentration et de décentralisation ;
- Un protocole national perçu comme rigide par les territoires alors que les textes sont à interpréter avec souplesse ;
- Une attention portée par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, à l'ensemble des démarches d'Observatoires Photographiques du Paysage ;
- Un accompagnement budgétaire toujours effectif.

POUR ALLER PLUS LOIN

Plateforme Extranet

des Observatoires Photographiques du Paysage
<http://extranet.observatoires-photographiques-paysages.din.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>
 . Identifiant : opp
 . Mot de passe : extr@opp

TERRA

<https://terra.developpement-durable.gouv.fr/>

Méthode Observatoires Photographiques du Paysage de 2008

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/DGALN_methodeOPP.pdf

Un soutien entre 10 000 et 15 000 euros

Dans le cadre de ces échanges, il a tout d'abord été demandé au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, quelle contribution budgétaire celui-ci pouvait-il apporter à la création d'une démarche d'Observatoire Photographique du Paysage.

Le ministère n'applique pas de logique forfaitaire, qui aurait certes l'avantage de faciliter la lisibilité du dispositif, mais risquerait aussi d'uniformiser le soutien à des projets pourtant caractérisés par une diversité croissante. Le soutien financier aux observatoires, qui résulte en définitive d'une conjonction de facteurs (nombre de projets recensés par les DREAL et remontés au niveau national ;

volume des demandes sur les autres outils et politiques du paysage, pouvant permettre ou non le transfert de crédits d'un outil à l'autre ; marges de manœuvre disponibles au niveau local en complément des crédits délégués par le niveau national...) est ainsi compris entre quelque milliers d'euros et 10 000 à 15 000 €. A montants équivalents, cet accompagnement financier peut prendre une importance particulière à l'occasion de l'amorce du dispositif, pour permettre une autonomisation rapide de la démarche, ou s'échelonner dans le temps de façon plus linéaire.

La Fédération des Parcs naturels régionaux a par ailleurs souhaité rappeler que la création d'un Observatoire Photographique du Paysage adossée au protocole national, avec un coût de 30 000 euros sur trois ans, pouvait sembler raisonnable en comparaison d'un projet de territoire évalué à hauteur de 3 millions d'euros par an et au regard du paysage, dont l'apport s'avère considérable pour la planification.



Observatoire Photographique du Paysage du Nord-Pas-de-Calais (Itinéraire 4). Avelin - Maraichage entrée de la ville, talus TGV : 1993, 2001, 2009.



Observatoire Photographique du Paysage du Nord-Pas-de-Calais (Itinéraire 4). Carvin - Impasse pavillonnaire dos au terril de Carvin : 1993, 1999, 2009.



Observatoire Photographique du Paysage du Nord-Pas-de-Calais (Itinéraire 4). Oignies - Accès à un terril du puits n° 10 : 1993, 1998, 2009.

PARTIE 2

Les Observatoires Photographiques du Paysage dans les Parcs naturels régionaux : un outil de connaissance et d'animation partagé

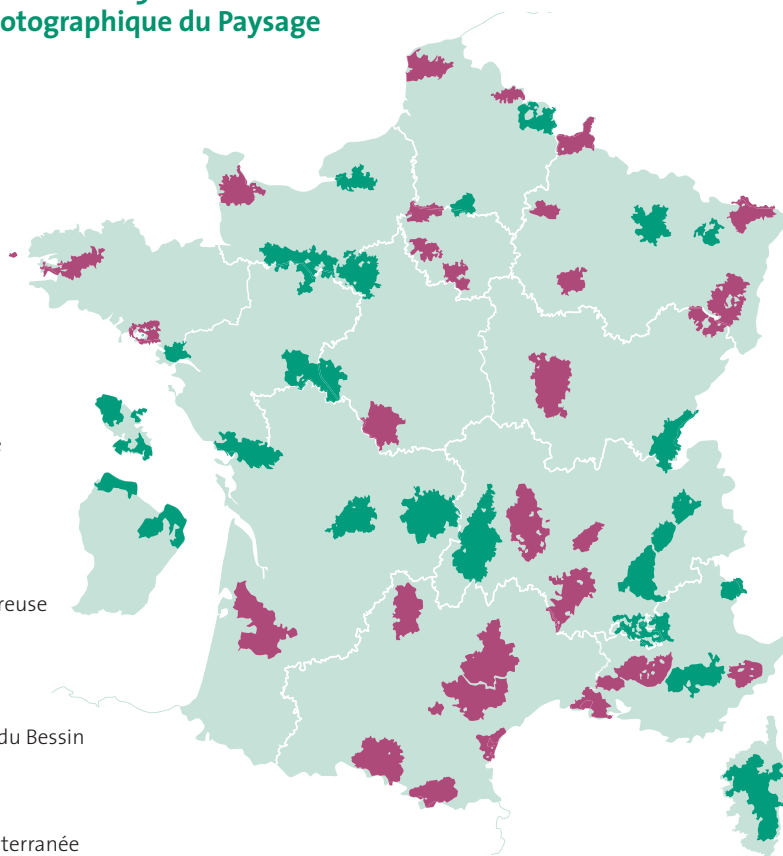
Nicolas Sanaa, Chargé de mission Aménagement du territoire
Fédération des Parcs naturels régionaux de France.
Courriel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr
Tél. 01 44 90 86 36



29 Parcs naturels régionaux sur 51 sont dotés d'un Observatoire Photographique du Paysage

L'Observatoire en chiffres

Parc des Alpilles
Parc des Ardennes
Parc d'Armorique
Parc des Ballons des Vosges
Parc de la Brenne
Parc de Camargue
Parc des Caps et Marais d'Opale
Parc des Causses du Quercy
Parc de la Forêt d'Orient
Parc du Gâtinais français
Parc du Golfe du Morbihan
Parc des Grands Causses
Parc de la Haute Vallée de Chevreuse
Parc du Haut-Languedoc
Parc des Landes de Gascogne
Parc du Livradois-Forez
Parc du Luberon
Parc des Marais du Cotentin et du Bessin
Parc de la Montagne de Reims
Parc des Monts d'Ardèche
Parc du Morvan
Parc de la Narbonnaise en Méditerranée
Parc du Pilat
Parc des Préalpes d'Azur
Parc des Pyrénées ariégeoises
Parc des Pyrénées catalanes
Parc du Scarpe-Escaut
Parc du Vexin français
Parc des Vosges du Nord



La place des artistes dans l'aménagement du territoire

Les liens entre le monde de l'art et l'aménagement du territoire sont apparus plusieurs fois dans l'histoire, sans pour autant devenir un sujet dominant, hélas.

La fresque du bon gouvernement, à Sienne, constitue un exemple renvoyant au lien entre « bon » et « mauvais » aménagement. La ville de Sienne avait commandé à un artiste sa vision du fonctionnement du territoire au quatorzième siècle. Celui-ci répondit au travers de deux fresques :

- L'une montrant un chaos local dans la ville et sa campagne environnante ;
- L'autre représentant une ville saine, avec des habitations de qualité, des commerces dynamiques, des chemins modernes et entretenus, des champs cultivés...

La différence entre les deux modèles tenait à une place où les habitants discutaient de leur cadre de vie et participaient aux décisions.

Au début des années 1980, à l'initiative de Bernard Attali, alors délégué de la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale), 28 photographes ont été conviés à restituer une vision « renouvelée » du territoire. Ces artistes ont voyagés partout en France et ont pris des clichés de toute sorte. Leur travail a donné lieu à une publication montrant la diversité des territoires et des modes de vie.

Cette démarche a contribué à l'élaboration d'une politique prenant mieux en compte les paysages et les enjeux qu'ils révèlent.

Vers une relance de l'Observatoire Photographique du Paysage

En 2014, le Bureau des Paysages du Ministère de l'Environnement a souhaité réinvestir le sujet de l'Observatoire Photographique du Paysage, alors à l'état de dormance. Dans le cadre de son partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, il a soutenu un inventaire minutieux des Observatoires Photographiques du Paysage dans les Parcs. Le Ministère de la Culture et de la Communication s'est joint à ce travail qui a pu mettre en évidence la diversité des outils mis en place dans les Parcs naturels régionaux.

Cette étude a permis d'identifier trois typologies :

- utilisation de la méthode nationale et du protocole énoncé par le ministère ;
- élaboration d'un cadre hybride adaptant le cadre national aux aspirations et aux contextes locaux ;
- des méthodes locales qui correspondent au choix de s'affranchir totalement du cadre national et de prendre avant tout appui sur les spécificités et les pratiques locales. C'est dans cette dernière que la dimension de participation des habitants s'avère la plus importante.

L'Observatoire Photographique du Paysage éclairant les décisions d'urbanisme

La prise en compte et l'intégration de l'Observatoire Photographique du Paysage dans les logiques d'urbanisme constitue aussi pour les Parcs naturels régionaux une manière d'éclairer en rendant lisible les évolutions du territoire. Cette lecture permet également de donner un visage aux paysages d'un territoire au moment où des choix d'aménagement de territoire s'imposent : élaboration des documents d'urbanisme, projets de constructions, revitalisation d'un centre-bourg, démarches de réouverture d'un paysage ou de développement d'une filière...



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de Camargue Phare de Beauduc : 2009, 2011.

L'Observatoire Photographique du Paysage au carrefour des compétences et de la gouvernance

L'Observatoire Photographique du Paysage permet de voir des mutations et des actions. Il sert aussi à éclairer et stimuler la connaissance paysagère, mobiliser les élus et l'ensemble des acteurs du territoire.

L'Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional du Pilat, dont la création remonte à 1993, constitue avec celui du Parc naturel régional des Vosges du Nord l'une des démarches les plus abouties. Celui-ci fait notamment office de support de discussion et de négociation auprès de la profession agricole. Le Parc l'utilise également en tant que lanceur d'alerte sur les secteurs les plus soumis à l'enrichissement et aux différents usages agricoles.

L'observatoire conduit par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, est singulier. On observe une prise en compte des pratiques locales des habitants, via un pas de temps de reconduction adapté au sujet observé : par exemple il est de l'ordre du quart d'heure pour certaines pratiques comme le ramassage des coquillages. Une attention particulière a également été portée sur le trait de côte, qui depuis 2005 recule.

Dans les Parcs naturels régionaux, la valorisation de l'Observatoire Photographique du Paysage se traduit par un ensemble d'actions déclinées sous différentes formes : concours photographiques, ateliers de discussion pour le choix des clichés, groupe de travail d'élus et de techniciens, réalisation d'ouvrages et d'articles scientifiques, ou encore travaux d'affichage et d'expositions. Dans ces territoires,

l'outil ayant tout d'abord constitué un élément de sensibilisation et d'animation du territoire, n'a été mis au service de l'urbanisme que plus tardivement.

Un observatoire pouvant éclairer la plupart des enjeux du développement durable

Un exercice enrichissant a été mené à l'occasion d'une rencontre sur les Observatoires Photographiques du Paysage, organisée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en novembre 2015.

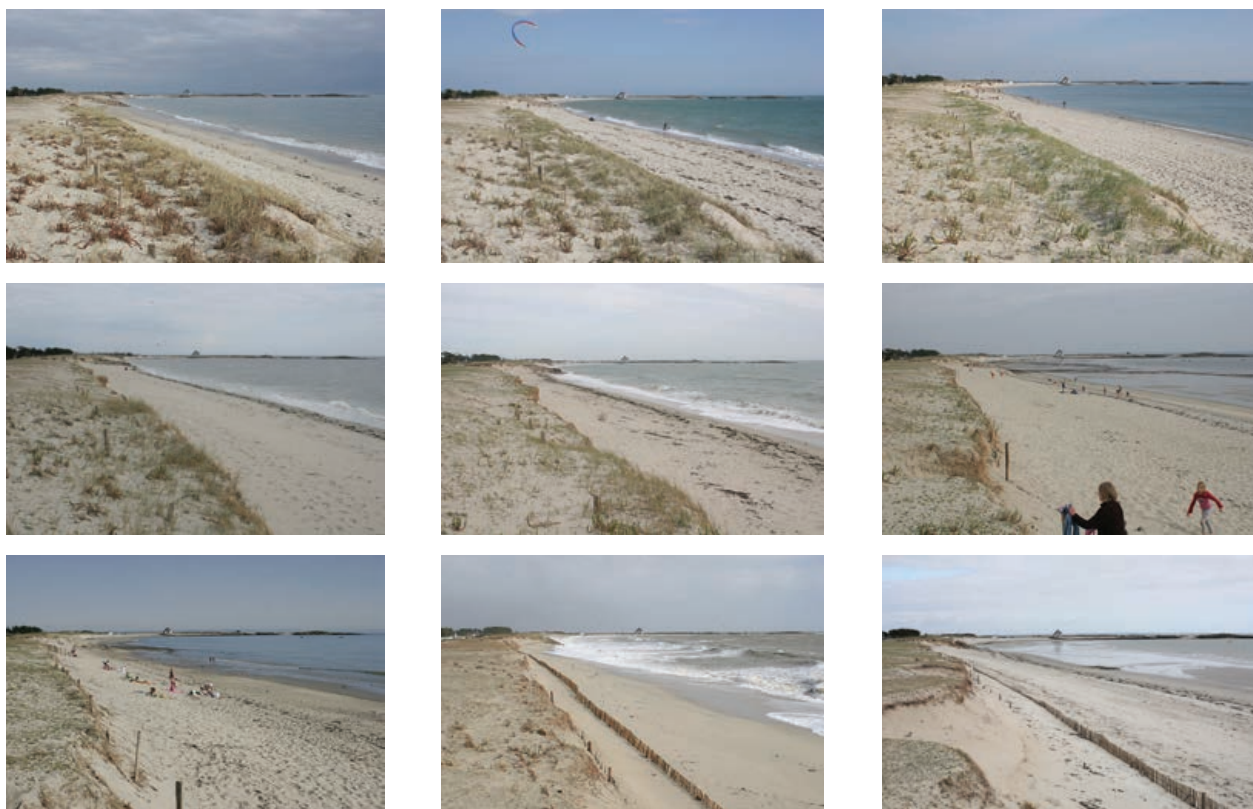
Une intervention conjointe chargée de mission Parc / Fédération des Parcs pour chacune des grandes thématiques (urbanisme, paysage, agriculture, énergie-climat, biodiversité et communication) a permis d'engager une réflexion relative à l'articulation de cet outil avec les différents sujets abordés.

Sur l'énergie-climat, elle a notamment mis en lumière l'idée que les points existants de l'observatoire pouvaient renvoyer aux questionnements afférents à cette thématique : mobilisation de la forêt pour la filière bois-énergie, changement climatique via l'évolution du trait de côte ou l'érosion de digues, implantation de nouvelles infrastructures, ou encore transformation architecturale des bâtiments via l'intégration du bois dans la construction.

Les échanges ayant eu lieu dans ce cadre ont également montré le potentiel des Observatoires Photographiques du Paysage notamment sur la question climatique où les outils d'accompagnement manquent.



1. Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional du Haut-Languedoc : 2013, 2015.
1- Unité paysagère 4 : sillou-du-thoré - Labastide-Rouairoux.
2- Unité paysagère 6 : collines et ravins du plateau de Montredon - Lacaze.
3- Unité paysagère 9 : Echine et versant nord de la montagne noire - Arfons.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, Sarzeau : 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2013, 2014.

L'Observatoire Photographique du Paysage au carrefour des enjeux et de l'évaluation du projet de territoire

Aujourd'hui, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France souhaite que cet outil puisse être utilisé pour favoriser une élaboration plus pertinente des documents d'urbanisme et des différents schémas régionaux. Cet aspect a notamment été mentionné dans la note de positionnement rédigée conjointement avec la Fédération Nationale des SCoT et il est également pressenti pour accompagner les intercommunalités vers une élaboration plus judicieuse de leur PLUi.

L'Observatoire Photographique du Paysage peut être considéré aussi comme un outil de suivi, à même de contribuer aux décisions en matière de planification et de donner un cadre plus précis à la mise en œuvre de la Charte et ainsi participer aux démarches d'évaluation.



À RETENIR

- 29 observatoires en 51 Parcs.
- Trois types d'Observatoires Photographiques du Paysage dans les Parcs naturels régionaux : cadre nationale, méthode hybride, approche locale.
- Le réseau des Parcs naturels régionaux représente 25 pourcents des Observatoires Photographiques du Paysage.
- Un outil multithématique d'aide à la décision et de suivi du territoire.
- Un objectif à atteindre : faire de l'Observatoire Photographique du Paysage un outil d'aide à la décision « direct » incontournable aux politiques d'aménagement du territoire et aux logiques d'urbanisme.

POUR ALLER PLUS LOIN

Étude sur les Observatoires Photographique du Paysage dans les Parcs naturels régionaux
<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/etude-sur-les-observatoires-photographiques-du-paysage-dans-les-pnr>

PARTIE 3

Projet de film sur les Observatoires Photographiques du Paysage : une démarche artistique forte et une contribution essentielle à la sensibilisation et à la prise de conscience des acteurs du territoire

Philippe Harel et Daniel Quesney, réalisateurs.

Courriel : phil.harel@hotmail.fr

Courriel : dqpaysages@free.fr

Tél. 06 07 21 45 95

Ce projet de film documentaire, réalisé par Philippe Harel et Daniel Quesney, qui a reçu le soutien du Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer, s'inscrit dans le cadre des 25 ans des Observatoires Photographiques Nationaux du Paysage.

Il est né des réflexions, conduites par un groupe de travail, qui depuis trois ans ont été réactivées sur ce thème.

La démarche consiste au recueil des différents Observatoires Photographiques du Paysage issus des itinéraires historiques. Elle sera également ouverte aux approches plus récentes et différant de celle proposée à l'origine. Enfin, ce film viendra notamment restituer le témoignage d'experts et d'acteurs ayant apporté leur contribution

à la réalisation d'observatoires, les objectifs propres à chacun d'eux, ainsi que les différents enjeux territoriaux y afférant.

Le documentaire principal de 90 minutes, dont l'objectif consiste à viser un public le plus large possible, s'accompagnera de modules techniques complémentaires à l'intention des agents, dans lesquels les particularités inhérentes à chaque démarche seront mises en lumière.

Les auteurs ont par ailleurs précisé que les extraits d'entretiens et d'images présentés à l'occasion de cette rencontre, ne présupposent pas de ce que sera le document final.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional du Pilat (Itinéraire 1). Valla-en-Gier (42) - Col de la croix du Planil : 1993, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999.

Regards croisés

TRAVAIL D'AUTEUR VERSUS CARTE BLANCHE ?

L'approche du film proposée dans ce cadre, a-t-elle pour objectif de mettre l'accent sur la portée documentaire de travaux de l'observatoire ou s'agit-il d'établir également un lien avec des démarches photographiques, plus récentes et incluant une dimension récit « assumée » ?

En photographie, l'introduction du récit peut contribuer à instaurer une certaine ambiguïté.

Le travail réalisé par France Territoire Liquide peut renvoyer à la notion de « carte blanche » qui caractérise la commande de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale. Contrairement à celle-ci, l'Observatoire Photographique du Paysage repose sur un « principe » de suivi sur le long terme, l'accompagnement du photographe et la sélection des clichés de manière collégiale et concertée. Ce sont ces spécificités rattachées au travail d'auteur que les réalisateurs souhaitent mettre en relief.

RÉPARTITION DES RÔLES POUR DEUX COMPÉTENCES PARTAGÉES

Le film s'impose dans la durée et dans le rythme. La présence d'un binôme, composé d'un photographe et d'un réalisateur pourvus de connaissances qui leur sont propres et motivés par une sensibilité au paysage, contribuera, à l'issue du travail de sélection et de montage, à modifier le regard porté par chacun. Les échanges réguliers avec un public « réciproque », auquel une attention toute

particulière est portée, vont également concourir à enrichir la démarche dans le temps.

Bien que trois versions aient déjà été réalisées à partir des éléments à disposition, le contenu de l'histoire déployée dans ce documentaire sera amené à évoluer avec les différents tournages à venir.

UN FILM SUR LES OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE POUR QUOI FAIRE ?

Certaines préoccupations photographiques, au-delà du cadrage, peuvent parfois venir rejoindre le domaine cinématographique.

Selon Philippe Harel, il peut-être complexe de répondre à ce questionnement, certaines motivations relevant du cadre personnel et de l'ordre de l'intime. Au-delà de l'intérêt porté au paysage, aux images et aux archives, ce projet peut renvoyer au désir intuitif de dresser un portrait du territoire français, mais également d'être en lien avec certaines thématiques existentielles profondes et renvoyant à ses origines.

Pour Daniel Quesney, il s'agit de prendre le recul nécessaire concernant cet outil auquel il a très largement contribué tant dans sa mise en œuvre qu'au niveau des reconductions, en vue d'en proposer une reformulation traduite dans son futur l'ouvrage.

DIFFÉRENTS POINTS DE VUE(S) À CONFRONTER

La confrontation de points de vues relative à l'évolution du paysage, à partir d'une lecture photographique réalisée par différents acteurs, pourrait constituer une piste intéressante à inclure dans le documentaire.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional du Pilat (Itinéraire 1). Saint-Régis du Coin (42) - Lieu-dit : Prélager, les étangs : 1993, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional d'Armorique (Itinéraire 16). Chateaulin : 1998, 2001, 2009.

Les commentaires récoltés au cours des premiers entretiens et ceux collectés par la suite, seront amenés à y être intégrés à l'issue d'un travail de sélection. Il s'agira sur le terrain, d'inviter les personnes interrogées à faire part de leur avis, à partir de comparaisons entre les photographies de l'Observatoire Photographique du Paysage et le même paysage observé depuis le point de vue concerné.

UNE PLACE DEDIEE À LA REPRÉSENTATION PAYSAGÈRE

Deux sujets apparaissant peu à ce stade du projet seront également intégrés au documentaire. Ils relèvent pour l'un de la question de l'évolution de la perception par les commentateurs, et de la question majeure de la représentation et de la subjectivité paysagère. Toutefois, le format défini pour ce film ne permettra pas d'appréhender l'ensemble des thématiques à aborder. Le livre constituera en ce sens un élément complémentaire et la matière récoltée lors des différents entretiens pourra constituer un support à la réalisation d'autres modules, en lien par exemple à un thème spécifique.

L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE UNE QUESTION "SI" ABSENTE ?

Le travail conduit depuis trois ans par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a permis d'aboutir au constat que la question sociale, jusqu'alors peu prise en compte, semblait aujourd'hui faire défaut dans l'Observatoire Photographique du Paysage. Toutefois, les premières images du film en cours montrent bien que la question des mutations agricoles traite toujours du social bien que n'ayant pas été appréhendées de manière directe.

CHAMP PHOTOGRAPHIQUE : AU-DELÀ DU CADRE

La notion de hors-champs s'est imposée sur les lieux de tournage. Il est fréquent que des vues complémentaires non raccordées sous forme de dyptiques et de tryptiques soient réalisées lors des reconductions, lorsque des évolutions ont été constatées en dehors du cadre photographique.

L'Observatoire Photographique du Paysage est un outil à « désacraliser » dans la mesure où il constitue un « support d'enregistrement » ne présupposant pas des mutations amenées à apparaître.

DE L'IMAGE AU SON

Le son présent lors des prises de vues, peut totalement modifier la perception d'un paysage se dévoilant comme bucolique à la lecture d'une photo. Alors qu'il semblait très isolé, la présence d'une soufflerie ou d'une infrastructure routière lui confère in situ une toute autre dimension.

La photo étant un médium dépourvu de son, le développement d'une branche sonore relative au paysage pourrait s'avérer pertinent. Il y a une dizaine d'années, Raymond Depardon avait alors suggéré la création de très courts métrages, réalisés à partir de la trajectoire de l'œil et dans lesquels serait intégré le son, en prise directe. L'Observatoire Photographique du Paysage pourrait d'ailleurs à l'avenir prendre ce profil, avec l'intégration de séquences sonores de quelques secondes.

UN DOCUMENTAIRE À LA PORTÉE MILITANTE

Il paraît fondamental de faire appel aux artistes, ceux-ci étant à même d'impulser une réflexion collective en faveur d'une consommation en espace plus frugale et d'une empreinte écologique plus réduite. Ce documentaire revêt une dimension importante dans la mesure où il atteste de la nécessité et de l'urgence à se doter aujourd'hui d'outils de vigilance « lanceurs d'alerte », concernant la fragilisation et la dégradation des paysages. L'Observatoire Photographique du Paysage, s'avère incontournable car il pourra contribuer à susciter une prise de conscience chez l'ensemble des acteurs d'un territoire : depuis les élus en charge de la question de l'urbanisme jusqu'aux habitants, dont les actions contribuent à impacter quotidiennement leur espace de vie.

L'APPORT D'UNE DIMENSION CRITIQUE

Il est frappant que ce support documentaire, ayant pour vocation la promotion d'une méthode, puisse laisser place

à des appréciations concernant les potentialités de l'Observatoire Photographique du Paysage et de ses limites. Il est souhaité que ce procédé puisse être adopté concernant l'ouvrage à paraître en fin d'année.

AVEC QUEL PUBLIC

Les réalisateurs ont souhaité que les différents acteurs à interroger puissent être identifiés en amont des déplacements sur sites. Les élus et habitants, dont le témoignage permettrait d'illustrer l'apport de l'outil dans le changement de regard porté sur le paysage, font l'objet d'un intérêt particulier. Un comité de pilotage filmé dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord a par ailleurs permis de démontrer toute la complexité à extraire quelques

minutes d'échanges « de tout bords ». Toutefois, bien que cela puisse s'avérer particulièrement complexe à mettre en œuvre au plan technique, ce principe de discussion autour d'un corpus photographique pourrait constituer un exemple éclairant.

ET POUR QUEL PUBLIC ?

Bien que la question du public n'ait pas été évoquée en amont, différentes cibles pour lesquelles des formats variés seront conçus et adaptés, ont pu être prédéfini.

La vocation fortement pédagogique du film pourra notamment contribuer au développement d'une importante variété d'usages mis à la disposition d'une pluralité d'acteurs.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Itinéraire 13). Dampierre - VC 1 : 1998, 2007, 2011.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Itinéraire 13). Rochefort en Yveline : 2004, 2007, 2011.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Itinéraire 13). Le Mesnil Saint-Denis - VC6 - La croix Mathurine : 1998, 2000, 2007.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Itinéraire 13). La Celle les Bordes - CR14 : 2002, 2005, 2008.

PARTIE 4

Vers une quarantaine d'observatoires photographiques dans les Parcs naturels régionaux

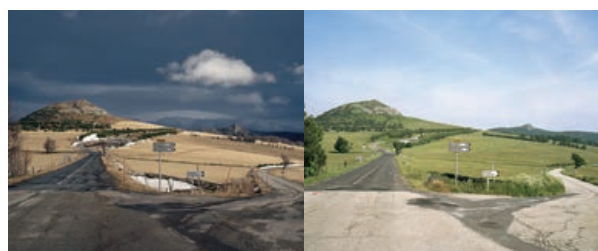
Bernard Vauriac,
Président de la Commission Urbanisme,
Paysage, Climat et Énergie
Président du Parc naturel régional
du Périgord-Limousin

L'exemple du village d'Aurel, situé dans la Drôme et présenté dans le travail documentaire sur les Observatoires Photographiques du Paysage en cours de réalisation, constitue un témoignage éclairant concernant la mesure de l'évolution du paysage via le changement des pratiques.

Cet extrait renvoie également au contexte géographique des territoires ruraux et à celui du développement des infrastructures, éléments déterminants à prendre en compte dans les documents d'urbanisme. En effet, bien que ces secteurs dans lesquels sont aujourd'hui implantés la très grande majorité des 51 Parcs naturels régionaux, puissent constituer des territoires en devenir, ils n'en demeurent pas moins fortement contingentés au développement d'équipements routiers et ferroviaires.

La sensibilisation des élus, constitue l'un des autres aspects évoqués sur lequel il paraît par ailleurs important de

Observatoire Photographique du Paysage
du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : 2014.



Observatoire Photographique du Paysage
du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : 2005.

revenir. Il est à rappeler qu'un nécessaire travail de pédagogie reste à mener auprès de ces acteurs, auquel les Parcs peuvent apporter leur contribution, à l'aide d'un travail d'argumentation solide et accessible, mais également par la mise à disposition d'outils requis. L'Observatoire Photographique du Paysage est d'ailleurs l'un de ceux pouvant y contribuer.

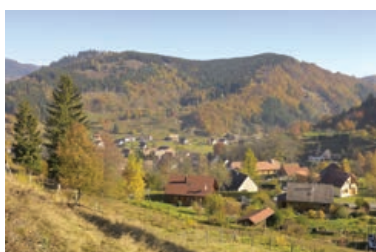
Bien que le réseau des Parcs, avec 29 démarches d'observatoires en place, possède aujourd'hui une importante représentativité à l'échelle nationale, il est estimé que leur nombre pourrait être porté à une quarantaine d'ici deux à trois ans, en incluant celles en réflexion.

En ces temps contraints en matière de budget, cet outil peut paraître onéreux. Toutefois, ce critère n'est pas le seul élément à prendre en compte, l'implication des acteurs locaux constituant un préalable à sa pérennisation. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que les exemples marquants puissent faire l'objet d'une diffusion la plus large possible, en vue de dépasser l'idée préconçue du « Paysage carte postale ».

Les exemples présentés dans le film et à l'occasion des différentes manifestations ayant récemment été organisées sur ce thème, démontrent que sur ce sujet en pleine progression, les Parcs naturels régionaux constituent là encore, des territoires d'expérimentation et d'innovation. C'est pourquoi, l'idée qu'à moyen terme, la totalité des Parcs puissent être dotés d'un Observatoire Photographique du Paysage demeure un objectif atteignable, pour lequel rendez-vous est ici donné.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Alpilles : 2011, 2013.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Ballons des Vosges : 2007, 2015.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de Camargue : 2009, 2011.

Co-construire le visage de la ruralité de demain ? Structurer une démarche de projet avec l'Observatoire Photographique du Paysage du Parc des Vosges du Nord

Romy Baghdadi, Chargée de mission Évolution des paysages,
au Parc naturel régional des Vosges du Nord

Courriel : r.baghdadi@parc-vosges-nord.fr

Tél. 06 28 10 32 46



L'Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Vosges du Nord

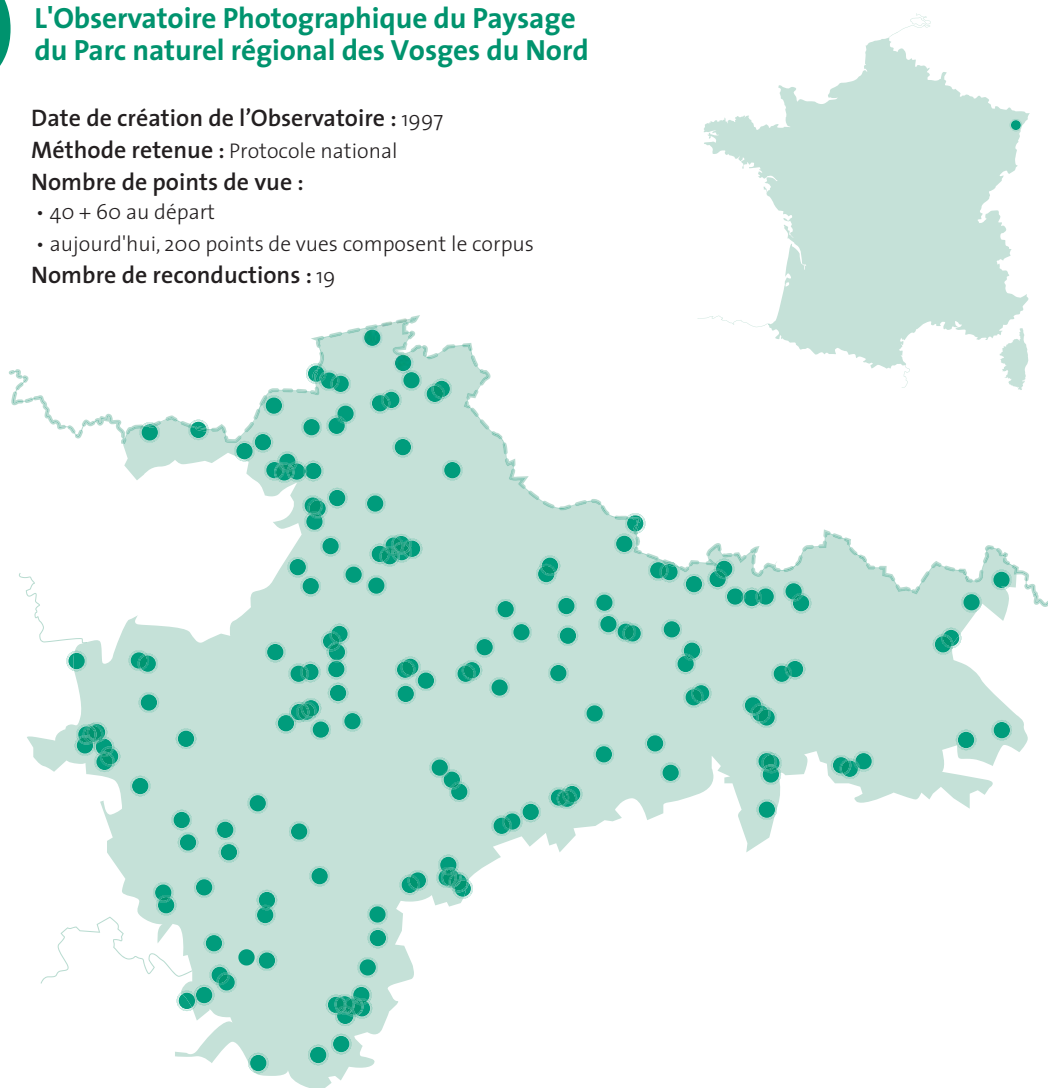
Date de création de l'Observatoire : 1997

Méthode retenue : Protocole national

Nombre de points de vue :

- 40 + 60 au départ
- aujourd'hui, 200 points de vues composent le corpus

Nombre de reconductions : 19



L'Observatoire en chiffres



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Site 132, Niedersteinsbach : 2009, 2011, 2012.

Un dispositif inscrit dans l'espace et le temps

L'Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Vosges du Nord a été créé en 1997. Bien qu'une interruption des reconductions ait eu lieu entre 2006 et 2008, le dispositif aujourd'hui se caractérise par sa pérennité.

Ce renouvellement photographique régulier va permettre au Parc de disposer prochainement de 20 années de regard rétrospectif concernant les évolutions du territoire, suite aux politiques qui y ont été menées.

Composé de 200 points de vue, l'Observatoire Photographique du Paysage constitue une matière riche contribuant à l'action du Parc dans la définition de ses attentes.

Une démarche de valorisation pour une prise de conscience collective

Différentes démarches ont été mises en place autour de l'observatoire.

Dès 2004, une première exposition itinérante grand public a permis de présenter le dispositif de l'Observatoire Photographique du Paysage et la manière dont il se déploie sur le territoire, montrer les évolutions du paysage du quotidien, mais aussi, recueillir la parole habitante. Un cd-rom réalisé avec les propos recoltés a donné l'opportunité au Parc de conduire un ensemble d'actions pédagogiques auprès des scolaires. Un cycle de cinq séances pédagogiques destinées aux collèges est actuellement animé par la Grange aux Paysages, Centres Permanents d'Initiatives

pour l'Environnement (CPIE). Parallèlement, un ouvrage dédié au travail du photographe Thierry Girard, dans le cadre de l'observatoire a été également publié en 2004.

Un site Internet, sur lequel la totalité des successions photographiques peuvent être consultées a également été créé. Toutefois, les élus n'ont pas tous adhéré tout de suite à la démarche, l'Observatoire Photographique du Paysage étant constitué de séries photographiques « appréciatives » et pouvant impliquer la remise en question de la politique menée. C'est notamment l'un des freins à l'activation et à l'usage de l'observatoire dans les actions que le Parc mène quotidiennement.

Le rôle de l'observatoire en urbanisme

Depuis 2012 le Parc réalise dans le cadre de diagnostics territoriaux, des porter à connaissance pour l'élaboration de documents d'urbanisme, dans lesquels les analyses d'enjeux paysagers sont réalisées à partir des contenus de l'observatoire.

Le dispositif a par ailleurs servi de support dans des ateliers préalables à la rédaction de cahiers des charges pour l'élaboration d'un PLUi. Les photos ont tout d'abord été utilisées comme support de discussion autour du paysage. Les élus ont ensuite été invités à s'interroger à partir de différentes séries de questions :

Atelier autour de l'observatoire avec les élus.



- Quels sont les paysages qui vous touchent ? Qui vous plaisent et que vous faites voir aux gens quand ils viennent visiter votre territoire ?
- Quels lieux ne vous plaisent pas et ne vous semblent pas valorisant pour le territoire ?
- Sur quels paysages pensez-vous que le projet intercommunal puisse se développer ? Quels sont les paysages potentiels ?

Une synthèse du bilan réalisé a été jointe au cahier des charges pour la consultation du maître d'œuvre. Des " color vote " ont également été réalisés selon ce principe et à partir de successions photographiques.

Un éclairage qui accompagne le développement des filières locales

L'Observatoire Photographique du Paysage a également été employé à titre d'argumentaire, dans le cadre d'une candidature à un Pôle d'Excellence Rurale, destiné à valoriser la construction en bois local. Les vues ont permis de porter et d'accompagner l'idée que le bois constituait le mode de construction traditionnel rattaché au territoire et que les forêts localement étaient composées de feuillus. Pourquoi ne pas construire en bois feuillu local des Vosges ?

Un bâtiment en bois de hêtre lamellé/collé a été réalisé selon ce principe.

Un outil d'animation culturelle

Celui-ci est aussi employé en tant qu'outil d'animation lors du Festival des paysages qui a lieu annuellement depuis 2005, ainsi que support pédagogique et de sensibilisation dans le cadre du concours « Jardiner pour la biodiversité ».

Un support de dialogue sur la perception des habitants

Depuis cette année le Parc naturel des Vosges du Nord réalise des animations grand-public en lien aux photographies de l'observatoire, déclinées sous forme d'exercices de type « J'aime/J'aime pas » via le positionnement de gommettes de couleurs sur les photos. Ce travail s'est accompagné d'une synthèse, permettant ainsi de communiquer sur les ressentis des acteurs du territoire.

L'observatoire en renfort de la prospective territoriale

Une autre démarche a également été conduite dans le cadre de la dernière Commission Aménagement et Urbanisme. Elle avait pour objectif le recueil et le partage de retours concernant les évolutions significatives des dernières années auprès des élus.

Chaque problématique recensée a été traduite sous la forme d'un schéma « Avant/Après », accompagné de quelques exemples photographiques, destinés à illustrer le propos énoncé.

Un débat a également eu lieu entre les acteurs présents, à l'issue de chaque série proposée.

Des fiches d'aide à la décision, réalisées à partir des constats émis et des échanges entre l'équipe du Parc, ont ensuite été présentées aux membres de la commission.

deux typologies de fiches ont été créées :

- des fiches transversales à trois volets, réalisées au nombre de six ;
- des fiches analytiques et prospectives doubles, au nombre de vingt.

Les fiches à trois volets comportent une première page dans laquelle les différents plans d'un cliché sont dissociés thématiquement à partir de mots-clés. Ceux-ci présentent un intérêt de référencement pour la mise en ligne à venir des fiches. Sur la seconde page, sont identifiés les éléments composant le paysage à partir de trois vues représentatives, provenant d'une série photographique complète.

Fiche thématique conçue à partir de l'Observatoire Photographique du Paysage du Parc des Vosges du Nord





Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Site 40, Preuschdorf : 1998, 1999, 2001, 2003, 2004, 2011.

La troisième page est quant à elle composée d'un rappel des grandes dynamiques, accompagné d'un schéma prospectif. Pour exemple, dans la fiche relative au patrimoine bâti, un édifice situé à arrière-plan de l'image et dont l'intérêt patrimonial s'avère restreint, pourrait laisser place à un espace public par une action de dédensification. Elle permettrait ainsi de donner à la synagogue désacralisée une nouvelle fonction, notamment en la reconvertissant en bistrot de Pays. Enfin la dernière page, comprend une rubrique intitulée « Et pour agir qu'est ce qu'on fait » dans laquelle il est alors fait référence aux outils existants mobilisables pour atteindre les objectifs (ex : conseils gratuits du Parc...). Certaines fiches comprennent également un plan masse venant compléter la proposition faite dans le schéma prospectif.

Des échanges ont régulièrement eu lieu entre les différents chargés de missions, dans le cadre du travail d'élaboration des fiches, notamment pour la sélection de thématiques pour lesquelles il n'avait à l'origine pas été fait référence à l'observatoire. Ces échanges ont notamment contribué à la définition d'une fiche agriculture, en cours de réalisation, qui aura pour fonction de constituer un outil transversal et dans laquelle seront reprises les différentes thématiques y afférentes.

Le Parc prévoit que les fiches soient publiées à la fin du premier semestre 2017. Un travail d'animation sera ensuite conduit sur l'ensemble des communes à partir de celles-ci. Les différents chargés de mission souhaitent également les utiliser dès qu'une opportunité se présentera. Toutefois, au-delà de la démarche prospective menée en lien à la Charte et à partir des clichés de l'Observatoire Photographique du Paysage, le Parc ambitionne la création d'ateliers de prospective à destination des enfants, des élus et des différents acteurs du territoire. Un premier essai devrait être mené en 2017.

Imaginer l'avenir des habitants à partir de l'observatoire

Enfin, la réalisation de diagnostics villageois participatifs partagés ainsi qu'une action intitulée « Rendez-vous en paysage inconnu » sont en projet. Le principe consistera à inter-changer la population de deux villages de part et d'autre de la frontière pour la réalisation d'un travail de diagnostic.



À RETENIR

- De l'habitant à l' élu : un outil accessible à l'ensemble des acteurs du territoire.
- L'Observatoire Photographique du Paysage, un outil pour éclairer et mobiliser les décideurs autour de la question des enjeux paysagers.
- Un support d'aide à la décision « direct » au service de la planification et du développement.
- Un regard prospectif partagé pour alimenter le projet de territoire

POUR ALLER PLUS LOIN

Site de l'Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Vosges du Nord
<http://www.parc-vosges-nord.fr/OPP/#>

L'Observatoire Photographique du Paysage du Pays de Saint-Brieuc : outil de connaissance et d'évaluation du SCoT

Fabienne Mordellet, Chargée de mission Pôle Aménagement et Urbanisme.
Suivi et évaluation du SCoT, Observatoire Photographique du Paysage,
Système d'Information Géographique de Pays, Très Haut Débit. Pays de Saint-Brieuc.
Courriel : f.mordellet@pays-de-saintbrieuc.org
Tél. 02 96 58 35 23



L'Observatoire Photographique du Paysage du Pays de Saint-Brieuc

Date de création de l'Observatoire : 2012

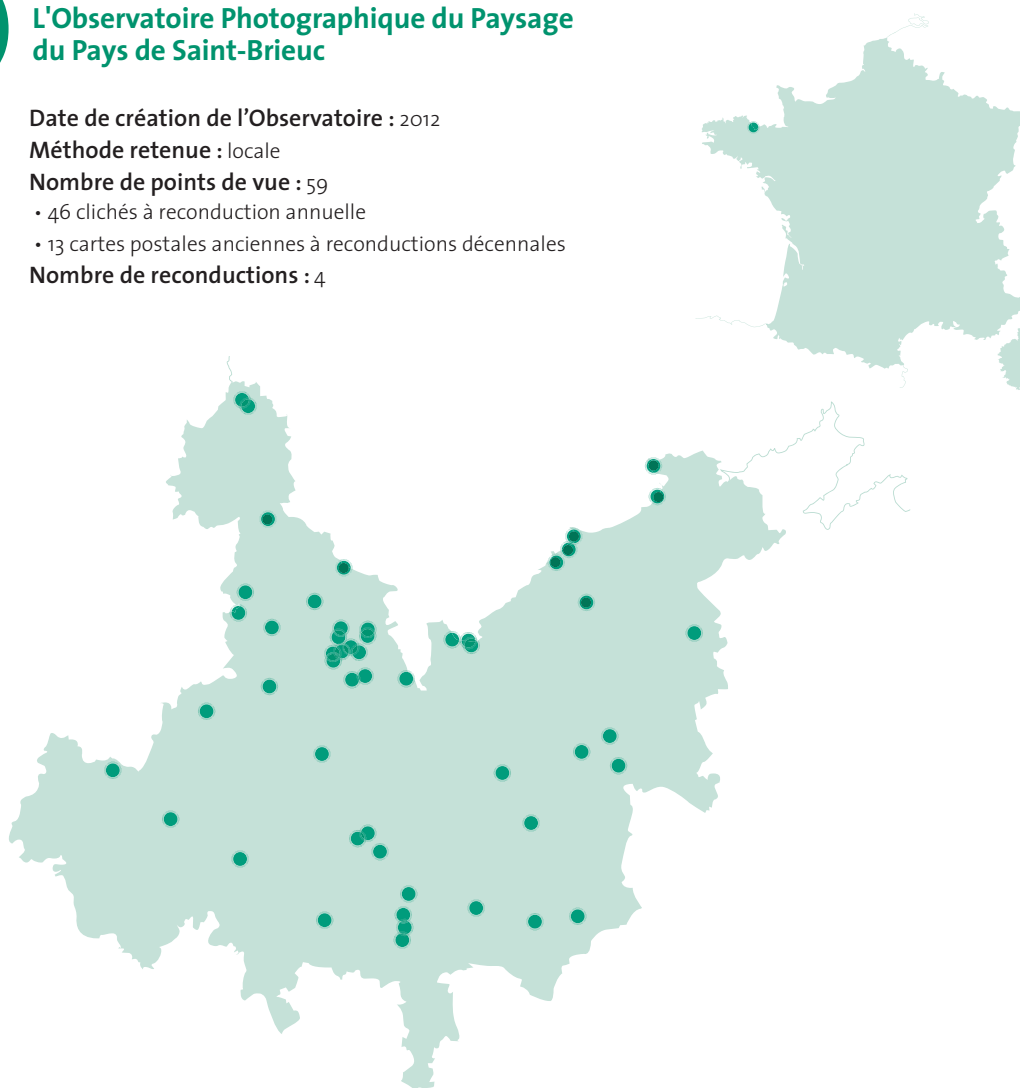
Méthode retenue : locale

Nombre de points de vue : 59

- 46 clichés à reconstitution annuelle
- 13 cartes postales anciennes à reconstitutions décennales

Nombre de reconstitutions : 4

L'Observatoire en chiffres



Quand la question de la qualité paysagère rencontre la manière d'habiter le territoire

En charge d'un Schéma de Cohérence territoriale (SCoT), d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) et d'une démarche de Gestion Intégrée de la Zone Côtière (GIZC), le Pays de Saint-Brieuc dont le second SCoT a été approuvé en 2015, a souhaité conduire un Observatoire Photographique du Paysage, suite à l'étude paysagère menée par les services de l'État sur son territoire en 2009.

Conçu en vue de mesurer l'impact des politiques publiques sur ses paysages et plus spécifiquement celles relatives à la manière d'habiter le territoire, le dispositif a très vite été orienté vers les actions menées par les collectivités, en matière d'urbanisme, de développement économique, de transport et d'habitat.

Créé en 2012 et annuellement reconduit, l'Observatoire Photographique du Pays de Saint-Brieuc s'organise autour de 9 thématiques répondant à un objectif de veille concernant : l'évolution générale des paysages, les identités et unités paysagères, ainsi que les différentes missions portées par le Pays (SCoT, SAGE, tourisme, GIZC). L'outil a à court terme pour fonction de contribuer à la sensibilisation des élus, à l'alimentation de débats et de réflexions concernant les problématiques et enjeux inhérents au territoire. Il doit en outre fournir aux décideurs des éléments d'analyse des objectifs fixés dans le SCoT et répondant à l'enjeu principal du territoire : **limiter l'étalement urbain et préserver les ressources.**

Les différents points de vues ont été choisis par le comité de pilotage en charge du suivi et de l'évaluation du SCoT, selon leur représentativité au regard des enjeux du territoire.

Une démarche en constante évolution

Le corpus photographique de cet Observatoire Photographique du Paysage « encore en construction », sera amené à évoluer selon les projets majeurs sur le territoire et pour lesquels il s'agira de réaliser un ensemble de clichés de veille. Toutefois, ceux-ci n'auront pas vocation à être reconduits dans la durée. Cela concerne notamment le cas d'un projet d'implantation d'éoliennes en mer situé au large de la baie de Saint-Brieuc, à Erquy. L'implantation

de ces infrastructures étant amenée à impacter l'environnement proche, il a donc paru pertinent de réaliser un panorama de vues à 360°, afin de pouvoir contextualiser l'ensemble du projet.

L'Observatoire Photographique du Paysage du Pays de Saint-Brieuc est aussi appelé à se développer en fonction d'enjeux majeurs ou de secteurs stratégiques identifiés dans le SCoT. Cela se traduira notamment par la mise en place d'Observatoires Photographiques du Paysage « satellites », qui viendront alimenter l'observatoire principal sur certaines thématiques spécifiques, dans le cadre de l'évaluation du SCoT. Pour exemple, la création d'un observatoire de la Trame Verte et Bleue viendra enrichir le suivi des points de conflits identifiés dans cette Trame Verte et Bleue et préciser les mesures de restauration ou de compensation à mettre en place.



Observatoire Photographique du Paysage du Pays de Saint-Brieuc.
Habitat ancien en centre-bourg : 2014, 2016.

Les agents en charge du suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, mobilisés dans cette initiative, envisagent également la création d'un observatoire du bocage, en lien avec les objectifs de maintien des continuités écologiques transversales entre les têtes de bassins versants.

Deux autres observatoires satellites sont également projetés : l'un portant sur la question du renouvellement urbain et des nouvelles formes urbaines, l'autre sur celle des lotissements.

Un support complémentaire au service du SCoT

A ce jour, l'Observatoire Photographique du Paysage du Pays de Saint-Brieuc est employé comme un outil d'aide à la décision en matière de planification. Il constitue un support complémentaire aux autres outils développés dans le cadre du travail d'évaluation du SCoT et d'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (tableaux de bord de suivi du SCoT, production de données d'occupation des sols, guide d'accompagnement à la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme, etc). L'observatoire permet de visualiser les différentes pressions exercées, favorise le débat autour des pratiques et des politiques d'aménagement du territoire, illustre l'impact de l'urbanisation sur le paysage et les perspectives visuelles ainsi que l'artificialisation des espaces sensibles.

L'Observatoire Photographique du Paysage du Pays de Saint-Brieuc demeure par ailleurs un outil puissant de sensibilisation de communication et de concertation. Ce territoire devant être agrandi au 1er janvier 2017, il est le support d'échanges avec les élus des communes qui composent le nouveau périmètre d'intervention du SCoT du Pays de Saint-Brieuc.

Le suivi et l'évaluation des documents d'urbanisme trop souvent rapportés à l'analyse d'objectifs chiffrés, l'observatoire constitue un premier pas pour apporter une évaluation plus qualitative en favorisant le dialogue avec la population en permettant d'ajuster les orientations et les objectifs au regard des enjeux identifiés avec les habitants autour du paysage, du paysage naturel au paysage du quotidien, et donc du cadre de vie des habitants.

Cas pratiques : une déclinaison d'usages pour l'Observatoire Photographique du Paysage

DES RISQUES D'ÉVOLUTION À MAÎTRISER

Dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) document prescriptif du SCoT, ont été élaborées des fiches

par unité paysagère dont l'analyse a permis de mettre en évidence par exemple l'enjeu du développement des zones d'activités le long des axes structurants. Certaines prescriptions du SCoT ont pour objectif d'inciter les collectivités à développer les espaces d'activités en profondeur et non de manière linéaire.

Pour ce cas, l'Observatoire Photographique du Paysage constitue un support visuel pour évoquer les évolutions s'opérant sur le territoire.

LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

L'un des clichés de l'observatoire concerne un bourg de 1500 habitants dans lequel une supérette vacante depuis plusieurs années a fait l'objet d'un rachat, suite à la politique mise en place par la collectivité. Il est souhaité que sa réouverture puisse permettre d'illustrer la question de la redynamisation des centres-bourgs par le maintien et le développement des commerces de proximité.

ASSURER LE MAINTIEN ET L'ADAPTATION DE LA FONCTION PRODUCTIVE AGRICOLE

L'un des autres points de vue de l'observatoire renvoie à la pression de l'urbanisation sur les pratiques agricoles aujourd'hui menacées, par exemple le maraîchage, en périphérie du plateau de Saint-Brieuc.

Sur l'une des communes, un secteur de cultures maraîchères risque d'être fortement impacté par l'implantation d'une résidence pour séniors. Cet exemple est ainsi destiné à favoriser le débat concernant la nécessité de confronter la question de la fonction productive agricole du territoire à celle de l'accueil de la population et le développement de services.



À RETENIR

- L'Observatoire Photographique du Paysage peut contribuer à la gouvernance de l'aménagement du territoire (SCoT, SAGE ...).
- Un outil pour débattre et venir questionner le projet de territoire

POUR ALLER PLUS LOIN

Site du Pays de Saint-Brieuc

<http://www.pays-de-saintbrieuc.org/consulter/pageperso.asp?IsMenuHaut=0&LangueID=1&-PagePersoID=34401>



Observatoire Photographique du Paysage du Pays de Saint-Brieuc.
Une démarche d'observation paysagère appliquée à la diversité des enjeux et problématiques présents.
Séries du haut : 2012/ 2016 - Séries du bas : 2012/2016, 2014/2016, 2014/2016.

Vers l'intégration la question énergétique dans l'observatoire

L'échange a porté sur la question des énergies alternatives, pour lesquelles actuellement un nombre important de retours négatifs est exprimé et plus particulièrement sur les éoliennes.

Il a été indiqué qu'en Bretagne, un outil tel que l'Observatoire Photographique du Paysage devrait fortement

contribuer à la valorisation de démarches innovantes, telles que le développement d'unités de méthanisation dans les fermes. Un nombre important de projets est actuellement en attente.

La question énergétique pourrait prochainement figurer dans les séries de l'Observatoire Photographique du Pays de Saint-Brieuc en particulier sur la question des innovations architecturales favorisant les gains énergétiques dans le résidentiel. Les nouveaux matériaux utilisés par exemple dans le cadre de l'isolation par l'extérieur pouvant sensiblement impacter le paysage du tissu urbain. Un suivi pourrait être réalisé dans le cadre des Observatoires Photographiques du Paysage satellites pour le renouvellement urbain pour les lotissements.

L'Observatoire Photographique du Paysage de la forêt de Saoû : une démarche d'observation appliquée à un espace naturel singulier

Olivier Chambon, Chargé de projet pour la forêt de Saoû – Espaces Naturels Sensibles
Département de la Drôme
Courriel : ochambon@ladrome.fr
Tél. 04 81 66 88 04



L'Observatoire Photographique du Paysage de la forêt de Saoû

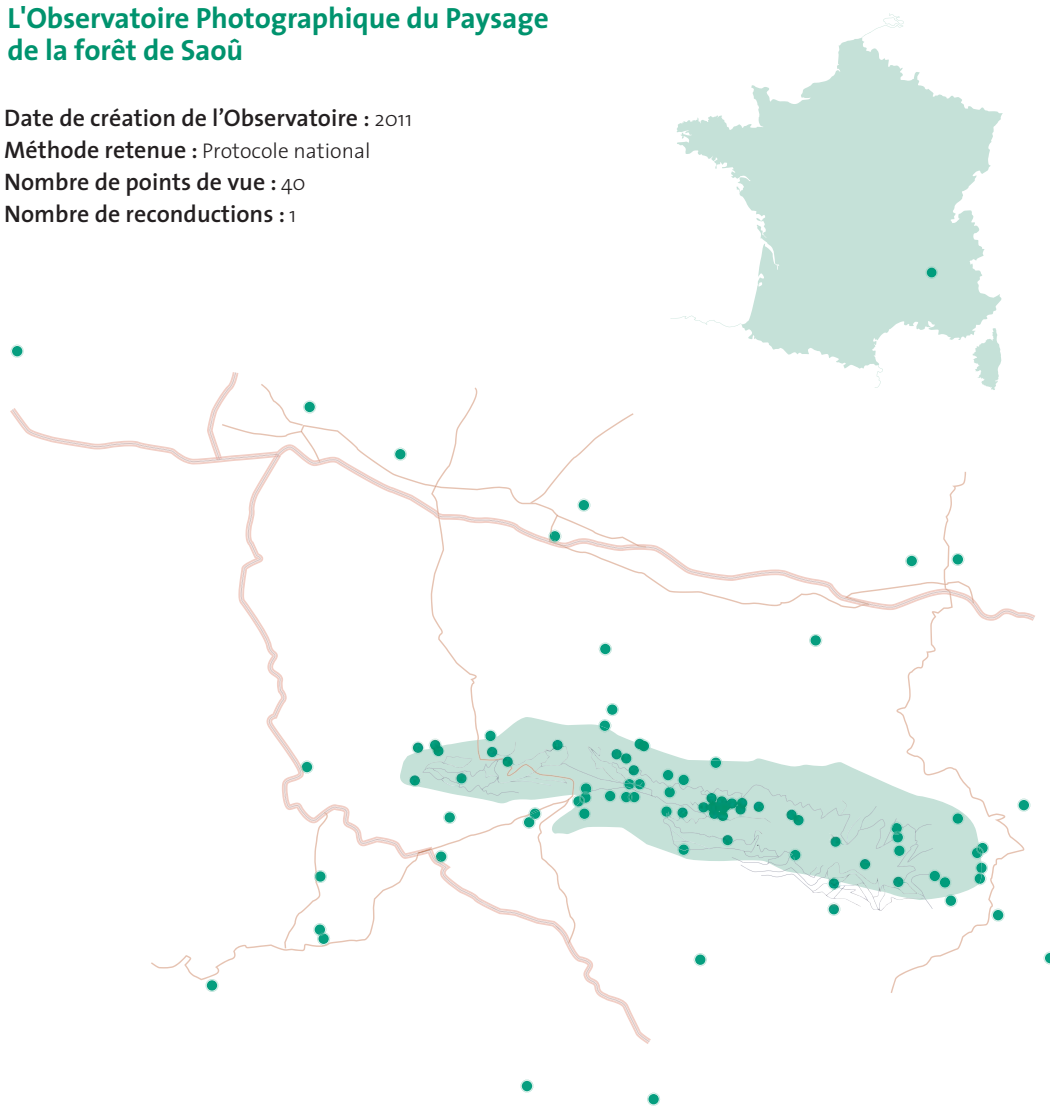
Date de création de l'Observatoire : 2011

Méthode retenue : Protocole national

Nombre de points de vue : 40

Nombre de reconductions : 1

L'Observatoire en chiffres



Une richesse naturelle, écologique et géologique

La forêt de Saoû fait partie des neuf Espaces Naturels Sensibles, propriétés du Département de la Drôme.

La forêt de Saoû est un synclinal perché, sorte de vaisseau de pierre quasi fermé de 12 km de long par 2 km de large. Cette rareté géologique caractéristique du paysage drômois est répartie sur une superficie de 2500 ha.

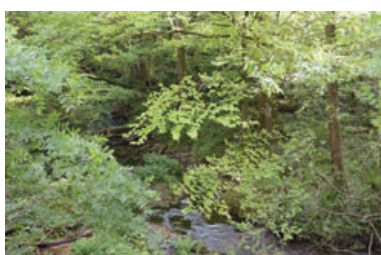
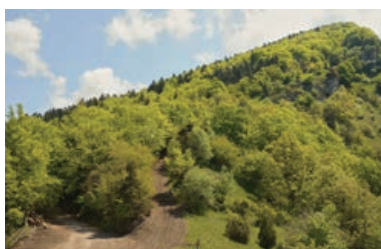
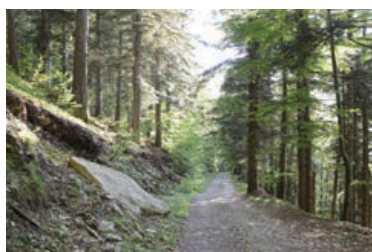
Ce site intégralement classé concentre en un même lieu, de façon remarquable, une flore et une faune, alpine et méditerranéenne.

Ces sites remarquables sont reconnus pour leur qualité écologique, géologique ou paysagère. Ils font l'objet d'une

politique départementale, instaurée en 1991 et sont gérés grâce à une taxe d'aménagement, contribuant à accompagner les collectivités dans l'acquisition d'espaces de nature, à leur gestion, préservation et ouverture au public. La gestion des neuf sites sur une superficie totale de plus de 6000 hectares s'inscrit dans un Schéma Directeur des Espaces Naturels Sensibles et s'effectue en régie directe, avec un budget annuel de deux à trois millions d'euros par an. Cinq chargés de mission et une dizaine d'éco-gardes assurent la surveillance des sites, l'accueil et l'orientation du public.

Une action concertée

L'Observatoire Photographique du Paysage mis en place sur cet espace est un projet qui s'inscrit dans le volet paysage du Schéma Directeur des Espaces Naturels Sensibles.



L'Observatoire Photographique du Paysage de la forêt de Saoû. Une pluralité d'ambiances aux abords et à l'intérieur du site. Prises de vue : 2013, 2014.

Cette démarche, dans laquelle le CAUE de la Drôme et la Conservation du Patrimoine du Département de la Drôme sont venues accompagner la maîtrise d'ouvrage départementale du service des Espaces Naturels Sensibles, a été lancée sans a priori sur ce que pouvait être un Observatoire Photographique du Paysage. La DREAL en a été l'initiateur dans le cadre d'un plan d'actions de site classé. Un accompagnement politique a ensuite été mis en place avec la volonté de conserver la mémoire des lieux, de voir et comprendre le changement du paysage mais également de protéger le site.

L'Observatoire Photographique du Paysage a été réalisé scrupuleusement selon la méthodologie nationale et avec l'objectif que l'ensemble de ses 40 points de vue puissent être accessibles au public. Il s'est agi à travers ces photos, d'illustrer les différents niveaux de perception des paysages : le paysage des usagers du site, le paysage des habitants proches et celui de ceux qui traversent le vaste territoire. Ils ont été traduits à travers la définition de trois périmètres de prise de vue.

La maîtrise d'ouvrage a constitué un comité de pilotage local très diversifié qui l'a accompagnée et qui a notamment contribué à la formulation des thèmes à illustrer au travers des photos de l'itinéraire. Ce comité de pilotage a également réalisé un important travail de recherche de fonds photographiques anciens et participé à la sélection du photographe Guillaume Bonnel. Celui-ci n'avait aucune connaissance du site ce qui lui a permis de porter un regard neuf sur le territoire et sans aucun préconçu.

Un outil jeune en devenir

L'observatoire est aujourd'hui composé d'une première série photographique prises en 2013 et d'une première reconduction datant de 2014. Un deuxième renouvellement complet des clichés est prévu pour 2017, avec ensuite une moyenne de 19 photos reconduites par an. Ce rythme

peut toutefois varier selon les années, selon les photos, le lieu et le niveau de zoom sur le paysage.

Ce premier capital photo amené à grossir avec le temps devrait faire l'objet d'un travail d'exploitation dès l'année 2018.

La qualité de cet outil à la fois technique et artistique, permettra de procéder à l'analyse des reconductions, au suivi du site, mais également de communiquer sur la beauté de ces paysages à préserver. Différentes actions de sensibilisation et de pédagogie sont aujourd'hui envisagées. Une exposition, montée en partenariat avec le CAUE de la Drôme va être inaugurée début avril et circulera sur les onze communes environnant le site et les lieux publics. Dans ce cadre, il est prévu d'aller à la rencontre du public et une association en charge de porter cette exposition contribuera à son animation. Un ouvrage devrait également être publié. Par ailleurs, il est envisagé qu'à terme l'Observatoire Photographique du Paysage puisse s'encrer sur le territoire et venir en articulation des différents documents d'urbanisme.



À RETENIR

- Un comité de pilotage diversifié et très impliqué dans la mise en place et dans l'accompagnement du projet
- La restitution d'une vision collective et partagée du paysage
- Un outil de sensibilisation et d'aide à la décision à décliner sous de multiples formes

POUR ALLER PLUS LOIN

Site du Conseil Départemental de la Drôme

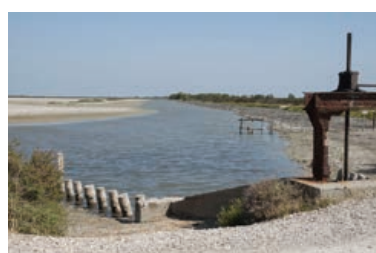
<http://www.ladrome.fr/nos-actions/environnement/les-espaces-naturels-sensibles/les-ens-departementaux/ens-foret-de-saou/observatoire-photographique-du-paysage-opp>



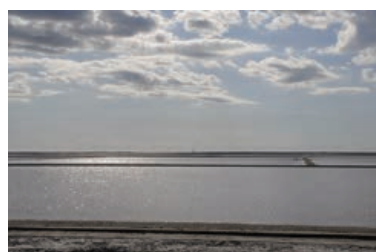
L'Observatoire Photographique du Paysage de la forêt de Saou. Une nature indomptée blottie au coeur du synclinal. Prises de vue : 2013, 2014.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de Camargue : 2009, 2011.
Marais Vigueirat au Sud Grand Port Maritime de Marseille- Baisse de Quenin - Eoliennes et Canal de navigation du Grand Port Maritime de Marseille.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de Camargue : 2009, 2011.
Sémaphore - Vaccarès Notre Dame d'Amour - Digue d'Amphise.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de Camargue : 2009, 2011.
Le vieux Rhône - Gimeaux Pont Croix de Cazeneuve - Salines Point de vue du sel.

Donner tout son temps "au temps long" pour dessiner les 25 prochaines années des Observatoires Photographiques du Paysage

**François Letourneux,
Expert à l'Union Internationale
pour la Conservation de la Nature (UICN)**

On redécouvre les Observatoires Photographiques du Paysage. Quelles informations, quels éléments de réflexion, quels encouragements à l'action nous apporteront-ils dans les 25 prochaines années ?

Ils nous engagent d'abord à donner tout son temps au « temps long ». La conscience de son importance est mise en lumière par le film dédié à l'observatoire, à l'occasion de ses 25 ans. Constitué à partir de couples d'images parlantes à partir de « traces visuelles » conservées, il montre combien ces couples, même au delà de 30 ans, sont souvent anecdotiques et rendent trop peu compte des mécanismes et des rythmes des changements de fond.

Les observatoires du paysage ont un autre intérêt. Ils mettent en évidence des mouvements des paysages, bien réels, mais dont, sans eux, on n'aurait pas conscience. Par exemple, tandis que la place des éoliennes dans le paysage mobilise aujourd'hui débats, voire conflits, c'est la voiture par sa présence, ses signes et les aménagements qui lui sont dédiés qui, insidieusement, a progressivement colonisé l'espace public et le paysage français, dans l'indifférence générale. Ainsi peut-on paradoxalement, par exemple, placer dans n'importe quel site ou quartier sauvegardé, un panneau rond et rouge barré d'une bande blanche, de 65 cm de diamètre, sans que personne s'en émeuve, sauf les automobilistes, à qui il est destiné.

Cet exemple illustre bien la nécessité de demeurer curieux de notre perception du paysage. L'Observatoire Photographique du Paysage peut alimenter cette curiosité, nourrir le débat et les échanges sur ce qui se passe dans la vie de notre territoire. On peut en donner bien d'autres.

Il y a beaucoup d'autres exemples de mouvements du paysage que les observatoires aident à mettre en évidence, auquel il peut être fait référence. Celui présenté par le Parc des Vosges du Nord fait ainsi référence à l'usoir lorrain, un des espaces communs autrefois partagés dans les campagnes françaises, et même dans les villes. Ces espaces de convivialité ont été supplantés et progressivement

« repris en main » par les municipalités, pour laisser place à des lieux collectivisés, froids et aseptisés. Toutefois certains quartiers de villes comme Arles et Sète, semblent avoir su résister à ce phénomène. On peut y voir encore les tables sorties au moment des repas. Dans certains quartiers de Paris, les autorisations délivrées par la ville ont contribué au déploiement d'espaces appropriés par les riverains aux pieds des immeubles et des arbres. On assiste ainsi aujourd'hui au désir de rendre à nouveau commun ce qui ne l'était plus.

Si le pittoresque constitue un terme évocateur et parlant à chacun, quelle définition donner à la qualité paysagère ? Qu'est-ce que l'authenticité ? Il semble bien qu'il y ait des authenticités elles aussi mouvantes.

A Bonneval-sur-Arc, en Vanoise, si les granges étaient autrefois édifiées en pierres sèches, les maisons étaient crépies, fut-ce sommairement. L'« authenticité » qui correspond au goût actuel conduit à donner systématiquement aux maisons l'apparence de constructions en pierres sèches. Cela va plus loin. Les projets de maisons crépies suscitent la méfiance, voire les réticences, de l'Architecte des Bâtiments de France.

Je me garderai de porter un jugement qualitatif sur tel ou tel paysage, sur leur évolution. Le beau, et même l'authentique, sont subjectifs. Il n'est pas sûr, en particulier, que « c'était mieux avant ». Mais il est clair que le paysage, comme la biodiversité, est vivant, et bouge sans cesse. Il n'est qu'exceptionnellement construit consciemment, fruit du travail des paysagistes ou de responsables convaincus. La plupart du temps, il évolue sans que nous en ayons conscience, parce qu'il est alors le simple résultat de l'interaction entre ses fondements géologiques et écologiques, et le changement climatique va accélérer leur changement, avec les pratiques humaines qui le façonnent. L'infestation par la mouche du cerisier conduira-t-elle à faire disparaître les vergers des Plateaux du Vaucluse, ou à leur substituer des haies fruitières, plus faciles à protéger ? Quelle prise aura-t-on sur ce bouleversement des paysages ? L'Observatoire Photographique du Paysage est en tous cas un outil particulièrement précieux pour donner à voir de telles mutations s'opérant à notre insu.

Les Parcs naturels régionaux pourront difficilement s'opposer frontalement à ces évolutions. Du moins peuvent-ils essayer de les canaliser, de les accompagner. Ils doivent pour

cela tenter de les comprendre, disposer d'outils de sensibilisation, contribuer ainsi au changement de regard porté sur le paysage.

Le cas de la Montagne Sainte-Victoire est une autre occasion de s'interroger sur la notion de qualité paysagère. Sa blancheur au moment où Cézanne l'a peinte, a progressivement laissée sa place au vert, par la régression du pâturage ovin et l'instauration d'une politique de plantation de pins, destinés à la fabrication d'essence de térébenthine et de colophane.

L'important incendie qui la ravagea en 1989 lui a restitué son aspect originel. Temporairement : la recolonisation végétale de ses flancs a repris aussitôt. Elle n'est ni plus laide, ni plus belle qu'elle ne l'était quand Cézanne l'a consacrée. Elle est différente. Comment échanger avec les acteurs du territoire sur ce point ? L'Observatoire Photographique qui s'est mis en place sur ce Grand Site de France y contribuera au fil des années.

S'interroger sur ce à quoi peuvent servir les Observatoires Photographiques du Paysage dans les 25 ans à venir, c'est déjà constater tout simplement l'importance de l'intérêt du temps long. Si l'on s'en tient aux sept premières années de la première génération d'Observatoires Photographiques du Paysage, seules présentes pour l'instant sur le site Internet du Ministère, les craintes exprimées par le Parc du Pilat de voir se fermer les paysages pourraient paraître excessives, voire infondées. Dix années de plus ont passé, et l'évolution pressentie est aujourd'hui parfaitement visible. Même si la dynamique de fermeture en cours peut difficilement être enrayerée, du moins le Parc peut nourrir sa réflexion sur les actions à entreprendre pour en minimiser les effets les moins admis par les habitants. Cette démarche favorisera une adaptation des comportements sur les changements paysagers.

Allonger la durée de vie de l'Observatoire Photographique du Paysage est donc essentiel pour la qualité des informations qui pourront en être tirées.

Les changements dans le paysage que la démarche de l'observatoire permet de mettre en évidence sont parfois très différents de ceux que l'on pressentait et que l'on cherchait à observer. Un travail collégial fructueux avait été conduit au niveau national, pour établir les règles communes de l'observation et au niveau de chaque territoire, pour choisir les points de vue initiaux. Il est souhaitable que ces échanges puissent perdurer, avec le recul nécessaire au maintien d'un regard objectif sur les séries de l'Observatoire Photographique du Paysage.

Afin d'être en mesure de garantir et de valoriser toute la richesse de la continuité dans les indicateurs, il faut conserver et rendre accessibles les séries anciennes, souvent complexes à retrouver. Pour autant, d'autres règles de l'Observatoire Photographique du Paysage demeurent adaptables. Pour l'exemple, le pas de temps de reconduction annuel mentionné dans la méthode nationale, à l'origine était destiné à garantir le renouvellement photographique à chaque date anniversaire. Cependant, celle-ci pourra avoir lieu tous les deux à trois ans.

Il semble enfin incontournable que le partage d'expériences avec les Parcs naturels régionaux et l'ensemble des territoires de projet soit à l'avenir poursuivi en vue de contribuer à faire avancer la réflexion sur l'outil. En effet, plus de 20 années après sa création et compte-tenu du recul dont nous disposons à son sujet, il paraît aujourd'hui pertinent de s'interroger sur la façon dont l'Observatoire Photographique du Paysage pourrait constituer une source de réflexion sur l'évolution de notre société et sur l'évolution de notre monde.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Itinéraire 13). La Celle les Bordes - Ruisseau de la Pierre du Jeu : 1997, 1998, 1999, 2000, 2002, 2005.

Liste des participants

Journée Observatoires photographiques du paysage - 20 décembre 2016			
Nom	Prénom	Adresse mail	Structure
ANDRÉ	Gilles	gilles.andre@grandest.fr	Région Grand Est, Inventaire général du patrimoine culturel (DCPM)
BADRIGNANS	Anne	badrignans.anne@gmail.com	Paysagiste indépendante
BAGHDADI	Romy	r.baghdadi@parc-vosges-nord.fr	Parc naturel régional des Vosges du Nord
BEGNE	Bernard	bernard.begne@bretagne.bzh	Service Régional de l'Inventaire du Patrimoine, Région Bretagne
BELMONT	Laure	laure.belmont@parc-chartreuse.net	Parc naturel régional de Chartreuse
BILLEY	Joséphine	j.billey@ecole-paysage.fr	ENSP Versailles
BOURDON	Marie	amenagement@parc-naturel-ardennes.fr	Parc naturel régional des Ardennes
BRIANDET	Clément	briandet.clement@free.fr	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
BROCHOT	Aline	aline.brochot@univ-paris1.fr	CNRS - LADYSS
CAESAR	Camille	camille.caesar@gmail.com	Paysagiste d.p.l.g. indépendante
CHAMBON	Olivier	ochambon@ladrome.fr	Conseil Départemental de la Drôme
CHIAPPERO	Dany	d.chiappero@parc-naturel-brenne.fr	Parc naturel régional de la Brenne
CHOPLAIN	Nathalie	nathalie.choplain@culture.gouv.fr	Ministère de la Culture et de la Communication
COUZINIÉ	Alain	direction@parc-haut-languedoc.fr	Parc naturel régional du Haut-Languedoc
DALLIC	Morgane	morgane.dallic@golfe-morbihan.bzh	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
DAMOUR	Jérôme	jdamour@pnrma.fr	Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
DELON	Sabine	s.delon@parc-montagnedereims.fr	Parc naturel régional de la Montagne de reims
DENARNAUD	Eugénie	eugenie.denarnaud@gmail.com	Ciel
DOERLER	Pierre	pierredoerler77@wanadoo.fr	Union des amis du Parc naturel régional
DOUBRE	Marion	m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr	Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
DRAPIER	Bertrand	bertrand.drapier@grandest.fr	Service Régional de l'Inventaire Grand Est Site de Nancy
DUPONT	Vrain	vrain.dupont@gmail.com	Etudiant ENSPV
ESTÈVE	Lydiane	lydianeestève@grandsitedefrance.com	Réseau des Grands Sites de France
FENEUIL	Caroline	c.feneuil@parc-montagnedereims.fr	Parc naturel régional de la Montagne de Reims
FOL	Jac	jacfol@free.fr	ENSAPM
FOUR	Christelle	christelle.four@paysvoironnais.com	Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
GOUBELY	Adeline	agoubely@parcduverdon.fr	Parc naturel régional du Verdon
GUERS	Amélie	direction@parc-haut-languedoc.fr	Parc naturel régional du Haut-Languedoc
GUICHARD	Céline	celine.guichard@culture.gouv.fr	Ministère de la Culture et de la Communication
HAREL	Philippe	phil.harel@hotmail.fr	Réalisateur et scénariste
HENRY	Élisabeth	elisabeth.henry@culture.gouv.fr	Ministère de la Culture et de la Communication
HERNANDEZ	Jean	secretaire-general@maisons-paysannes.org	Maisons Paysannes de France
HIROU	Philippe	hirou.philippe@gmail.com	AFAC-Agroforesteries
KOLLER	Pierre	pierre.koller@bretagne.bzh	Service de l'Inventaire du Patrimoine, Région Bretagne

Journée Observatoires photographiques du paysage - 20 décembre 2016

Nom	Prénom	Adresse mail	Structure
KONITZ	Anne	a.konitz@conservatoire-du-littoral.fr	Conservatoire du littoral
LAFFOND	Magali	m.laffond@pnr-vexin-francais.fr	Parc naturel régional du Vexin français
LAIGLE	Pascal	laigle-pascal@orange.fr	AFAC-Agroforesteries
LE FAOU	Odile	olefaou@seinesaintdenis.fr	Observatoire départemental de la biodiversité urbaine - Département de la Seine-Saint-Denis
LEHÉRICY	Muriel	m.lehericy@pnrpl.com	Parc naturel régional du Périgord-Limousin
LEPLÉ	Florence	f.leple@pnr-millevalches.fr	Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
LETOURNEUX	François	francois.letourneux@espaces-naturels.fr	Expert UICN
MARETTE	Catherine	marette.catherine@gmail.com	Architecte
MARTIN	Pauline	pauline.martin@foretpriveefrancaise.com	Fransylva
MARTINON	Anne-Julie	maaj@maaj.fr	MAAJ ARCHITECTES
MASSE	Sophie	sophie.masse@culture.gouv.fr	Ministère de la Culture et de la Communication
MOCQUET	Frédérique	f.mocquet@gmail.com	Laboratoire ACS, ENSA Paris-Malaquais
MORDELLET	Fabienne	f.mordellet@pays-de-saintbrieuc.org	PETR du Pays de Saint-Brieuc
MOUGEY	Thierry	tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr	FPNRF
MOUTET	Philippe	pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr	FPNRF
MUSSON	Marine	m.musson@conservatoire-du-littoral.fr	Conservatoire du littoral
PAILLARD	Céline	ce.paillard@gmail.com	Reconversion professionnelle
PASQUET	Lazare	caue87@orange.fr	CAUE de Haute-Vienne
PETIT	Jean-Pierre	caue@cauesavoie.org	CAUE de la Savoie
POUSIN	Frédéric	frederic.pousin@wanadoo.fr	CNRS
POUX	Nathalie	nathalie.poux@paysdelaloire.fr	Région des Pays de Loire
PRIVAT-MADELIN	Anne-Catherine	ac.privatmadelin@parc-alpilles.fr	Parc naturel régional des Alpilles
QUESNEY	Daniel	dqpaysages@free.fr	Photographe
RIGAULT	Justine	jrigault@seinesaintdenis.fr	CD 93
ROULAUD	Christine	croulaud@ladrome.fr	Département de la Drôme, Service des Espaces Naturels Sensibles
SANAA	Nicolas	nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr	FPNRF
SERRECOURT	Robin	rserrecourt@autb.fr	Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort
STELMACH	Virginie	virginie.stelmach@culture.gouv.fr	DRAC Île-de-France UDAP93
THAO	Marie-Laure	mlthao@parcs-naturels-regionaux.fr	FPNRF
THIBAUT	Pierre	pierre.thibaut@nordpasdecalspicardie.fr	Conseil Régional des Hauts-de-France Photographe de L'Inventaire du Patrimoine
THOMAS	Patrice	patrice.thomas@grandest.fr	Service Patrimoines-Inventaire Région Grand Est
TRANSY	Julien	julien.transy@developpement-durable.gouv.fr	MÉEM-DGALN-DHUP-QV2
VACHER	Pierre-Luc	pierreluc.vacher@montreuil.fr	Ville de Montreuil
VAURIAC	Bernard	bernard.vauriac@orange.fr	FPNRF et Président du Parc naturel régional du Périgord-Limousin
VERNIN	Alexandre	avernin@baronnies-provencales.fr	Parc naturel régional des Baronnies provençales
VIVIANT	Thierry	th.viviant@orange.fr	ALUPA
WEICK	Pierre	pweick@parcs-naturels-regionaux.fr	FPNRF
ZELLER-BELVILLE	Catherine	catherine.zellerbelville@lorraine.eu	Région Grand Est Service de l'Inventaire Général du Patrimoine

Crédits photos couverture :

© Fédération des Parcs naturels régionaux de France /Anne Badrignans.

© Antoine Segalen, Parc des Pyrénées catalanes.

Crédits photos corps de document :

- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Alpilles : page 25.
© Sylvain Duffard / Parc naturel des Alpilles.
- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional d'Armorique : page 22.
© Jean-Christophe Ballot/ PNRA

Chateaulin

Parc naturel régional d'Armorique - 16 0004 01 - Jean-Christophe BALLOT - avril 1998

Parc naturel régional d'Armorique - 16 0004 03 - Jean-Christophe BALLOT - 2001

Parc naturel régional d'Armorique - 16 0004 05 - Jean-Christophe BALLOT - 2009

- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Ballons des Vosges : page 25.
© Jacques Martin / OPP PNR BV.
- Observatoire Photographique du Paysage du Canton de Saint-Benoît-du-Sault : pages 11, 14.
© John Davies / © Christian Molitor

Vigoux - Peupliers et tour Télécom

Canton de Saint-Benoît-du-Sault - 06 0052 01 - John DAVIES - 1994

Canton de Saint-Benoît-du-Sault - 06 0052 04 - Christian MOLITOR - 1998

Chaillac - Campagne

Canton de Saint-Benoît-du-Sault - 06 0013 01 - John DAVIES - mai 1996

Canton de Saint-Benoît-du-Sault - 06 0013 04 - John DAVIES - 2008

- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de Camargue : pages 17, 25, 37.
© Alain Dervieux /PNR Camargue.
- Observatoire Photographique du Paysage des Côtes d'Armor : page 10.
© Thibaut Cuisset / © Max Grammare

Saint-Cast-le-Guildo - Plage de Pen Guen

Côtes d'Armor - 05 0030 03 - Thibaut CUISSET - janvier 1998

Côtes d'Armor - 05 0030 04 - Max GRAMMARE - janvier 1999

Côtes d'Armor - 05 0030 05 - Max GRAMMARE - janvier 2000

Côtes d'Armor - 05 0030 07 - Max GRAMMARE - janvier 2002

Côtes d'Armor - 05 0030 08 - Max GRAMMARE - janvier 2003

Côtes d'Armor - 05 0030 11 - Max GRAMMARE - février 2005

Côtes d'Armor - 05 0030 12 - Max GRAMMARE - janvier 2007

Côtes d'Armor - 05 0030 13 - Max GRAMMARE - février 2008

Côtes d'Armor - 05 0030 14 - Max GRAMMARE - février 2009

Lézardrieux - RD 786 Kergrist

Côtes d'Armor - 05 0011 01 - Thibaut CUISSET - janvier 1995

Côtes d'Armor - 05 0011 05 - Max GRAMMARE - février 2000

Côtes d'Armor - 05 0011 06 - Max GRAMMARE - février 2001

Côtes d'Armor - 05 0011 08 - Max GRAMMARE - janvier 2003

Côtes d'Armor - 05 0011 09 - Max GRAMMARE - février 2004

Côtes d'Armor - 05 0011 10 - Max GRAMMARE - février 2005

Côtes d'Armor - 05 0011 11 - Max GRAMMARE - février 2006

Côtes d'Armor - 05 0011 13 - Max GRAMMARE - février 2008

Côtes d'Armor - 05 0011 14 - Max GRAMMARE - février 2009

- Observatoire Photographique du Paysage de la Forêt de Saoû : pages 35, 36.
© Guillaume Bonnel
- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient : page 12.
© Jacques Villet/ PNRFO.
- ↳ **Montangon - D200, rue du Poirier**
Parc naturel de la Forêt d'Orient - 14 0017 01 - Jacques VILET - octobre 1997
Parc naturel de la Forêt d'Orient - 14 0017 07 - Jacques VILET - octobre 2003
Parc naturel de la Forêt d'Orient - 14 0017 08 - Jacques VILET - octobre 2004
- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan : page 19.
© David Lédan.
- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional du Haut-Languedoc : pages 3, 18, 37.
© David Huguenin / PNRHL.
- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse : page 23, 39.
© Gérard Dalla Santa.
- ↳ **Dampierre - VC 1**
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0014 02 - Gérard DALLA SANTA - octobre 1998
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0014 06 - Gérard DALLA SANTA - novembre 2007
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0014 08 - Gérard DALLA SANTA - novembre 2011
- ↳ **Rochefort en Yveline**
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0038 04 - Gérard DALLA SANTA - novembre 2004
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0038 05 - Gérard DALLA SANTA - novembre 2007
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0038 07 - Gérard DALLA SANTA - novembre 2011
- ↳ **Le Mesnil Saint-Denis - VC6 - La croix Mathurine**
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0031 01 - Gérard DALLA SANTA - octobre 1998
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0031 03 - Gérard DALLA SANTA - novembre 2000
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0031 05 - Gérard DALLA SANTA - novembre 2007
- ↳ **La Celle les Bordes - CR14**
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0028 04 - Gérard DALLA SANTA - avril 2002
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0028 05 - Gérard DALLA SANTA - avril 2005
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0028 06 - Gérard DALLA SANTA - avril 2008
- ↳ **La Celle les Bordes - ruisseau de la Pierre du jeu**
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0006 01 - Gérard DALLA SANTA - mai 1997
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0006 02 - Gérard DALLA SANTA - juin 1998
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0006 03 - Gérard DALLA SANTA - mai 1999
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0006 04 - Gérard DALLA SANTA - juin 2000
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0006 05 - Gérard DALLA SANTA - avril 2002
Parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse - 13 0006 06 - Gérard DALLA SANTA - avril 2005
- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : pages 4, 6, 24.
© Geoffroy Mathieu/Bertrand Stofleth, Collectif Les Panoramistes.
- Observatoire Photographique du Paysage du Nord-Pas-de-Calais : page 15.
© Dominique AUERBACHER, Olivier COMTE, Samuel DHOTE
- ↳ **Avelin - Maraichage entrée de la ville, talus TGV**
Nord-Pas-de-Calais - 04 0037 01 - Dominique AUERBACHER - juin 1993
Nord-Pas-de-Calais - 04 0037 07 - Dominique AUERBACHER - octobre 2001
Nord-Pas-de-Calais - 04 0037 09 - 2009

↳ **Carvin - Impasse pavillonnaire dos au terail de Carvin**

Nord-Pas-de-Calais - 04 0023 01 - Dominique AUERBACHER - Juin 1993
Nord-Pas-de-Calais - 04 0023 06 - Olivier COMTE - 1999
Nord-Pas-de-Calais - 04 0023 09 - Dominique AUERBACHER - 2009

↳ **Oignies - Accès à un terail du puits n° 10**

Nord-Pas-de-Calais - 04 0016 01 - Dominique AUERBACHER - juin 1993
Nord-Pas-de-Calais - 04 0016 04 - Olivier COMTE - juillet 1998
Nord-Pas-de-Calais - 04 0016 08 - Dominique AUERBACHER - 2009

- Observatoire Photographique du Paysage du Pays de Saint-Brieuc : pages 31, 33.
© PETR du Pays de Saint-Brieuc - Emmanuel Poirier, Fabienne Mordellet
- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional du Pilat : pages 20, 21.
© Sophie Ristelhueber / © Michel Fropier

↳ **Valla-en-Gier (42) - Col de la croix du Planil**

Parc naturel du Pilat - 01 0018 01 - Sophie RISTELHUEBER - avril 1993
Parc naturel du Pilat - 01 0018 02 - Michel FROPIER - avril 1995
Parc naturel du Pilat - 01 0018 03 - Michel FROPIER - avril 1996
Parc naturel du Pilat - 01 0018 04 - Michel FROPIER - 1997
Parc naturel du Pilat - 01 0018 05 - Michel FROPIER - 1998
Parc naturel du Pilat - 01 0018 06 - Michel FROPIER - 1999

↳ **Saint-Régis du coin (42) - Lieu-dit : Prélager, les étangs**

Parc naturel du Pilat - 01 0008 01 - Sophie RISTELHUEBER - septembre 1993
Parc naturel du Pilat - 01 0008 02 - Michel FROPIER - avril 1995
Parc naturel du Pilat - 01 0008 03 - Michel FROPIER - avril 1996
Parc naturel du Pilat - 01 0008 04 - Michel FROPIER - avril 1997
Parc naturel du Pilat - 01 0008 05 - Michel FROPIER - avril 1998
Parc naturel du Pilat - 01 0008 06 - Michel FROPIER - 1999

- Observatoire Photographique du Paysage de la Vallée des Dhuyes et de la Bléone : pages 9, 13.
© Gilbert Fastenaekens

↳ **"Thoard. "" la bergerie du Loup "**

Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0022 01 - Gilbert FASTENAEKENS - octobre 1997
Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0022 02 - Gilbert FASTENAEKENS - octobre 1998
Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0022 03 - Gilbert FASTENAEKENS - octobre 2002

↳ **Vallée de la Durance entre Méès et Château-Arnoux**

Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0042 01 - Gilbert FASTENAEKENS - octobre 1997
Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0042 02 - Gilbert FASTENAEKENS - octobre 1998
Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0042 03 - Gilbert FASTENAEKENS - octobre 2002

↳ **"Les Hautes-Duyes. Saint-Estève. "Champ de Durand"**

Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0011 01 - Gilbert FASTENAEKENS - mai 1997
Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0011 02 - Gilbert FASTENAEKENS - mai 1999
Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0011 03 - Gilbert FASTENAEKENS - mai 2003

↳ **Thoard. Ferme le Bihan. Les Altaux. le Thoron**

Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0021 01 - Gilbert FASTENAEKENS - octobre 1997
Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0021 02 - Gilbert FASTENAEKENS - octobre 1998
Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0021 03 - Gilbert FASTENAEKENS - octobre 2002

 **Le Castellard-Melan. Col de Fontbelle**

Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0003 01 - Gilbert FASTENAEKENS - mai 1997

Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0003 02 - Gilbert FASTENAEKENS - mai 1999

Vallée des Dhuyes et de la Bléone - 10 0003 03 - Gilbert FASTENAEKENS - mai 2003

- Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Vosges du Nord : pages 27, 28, 29, 46.
© Thierry Girard / SYCOPARC.
© SYCOPARC/ Parc naturel des Vosges du Nord.
Site 40, Preuschdorf : 1998, 1999, 2001, 2003, 2004, 2011.
Site 41, Philippsbourg : 1998, 1999, 2000, 2003, 2005, 2009, 2011, 2014, 2016.
Site 132, Niedersteinsbach : 2009, 2011, 2012.



Observatoire Photographique du Paysage du Parc naturel régional des Vosges du Nord.
Site 41, Philippsbourg : 1998, 1999, 2000, 2003, 2005, 2009, 2011, 2014, 2016.

Coordination :

Nicolas Sanaa - nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr
Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Tél. 01 44 90 86 36

Rédaction et graphisme :

Anne Badrignans, ingénieur paysagiste
badrignans.anne@gmail.com

Comité de lecture :

Julien Transy, Céline Guichard, Nicolas Sanaa, Philippe Moutet,
Daniel Quesney, Philippe Harel, Bernard Vauriac, Fabienne Mordellet,
Romy Baghdadi, Olivier Chambon, François Letourneux.

ISBN 978-2-9538922-4-6

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez - nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  @FederationPNR

